

PRÉVU, HIER A LA
COUR D'ALGER

**Le procès
de Sellal et
Ouyahia
reporté
au 9 janvier**

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Dimanche 27 Decembre 2020 / N° 1021

Prix : 20 DA



LES AGRICULTEURS REVIENNENT A LA CHARGE ET MENAGENT

page 02

CULTURE DE LA TOMATE INDUSTRIELLE

Au mois de février dernier, pas moins de 2 500 agriculteurs ont abandonné la culture de la tomate industrielle, faute d'unités de transformation installées en plus de celles qui sont à l'arrêt et dont le potentiel de production est estimé à 60 000 tonnes de concentré de tomate.

LES FEMMES JOURNALISTES N'ONT PAS ÉTÉ ÉPARGNÉES PAR CE FLÉAU

LA COVID-19 A FRAGILISÉ LA PRESSE EN 2020



« défendre l'information en tant que bien public ».
« Protéger le journalisme, c'est protéger la vérité »

LOGEMENTS AADL

**Reprise des rendez-vous
de réception des
souscripteurs pour le
suivi de leurs dossiers**

ELLE A ENREGISTRÉ
UNE HAUSSE DE LA
PRODUCTION DURANT
LA PANDÉMIE DU
COVID-19

**l'agriculture
sauve la
face**

AFIN
D'ACCOMPAGNER
DES ACTEURS DE
FILIÈRES
AGRICOLLES
STRATÉGIQUES

**La CNMA
tisse un
partenariat
avec les
CNIF et
l'AGM
Holding**

REPRISE DES VOIS
INTÉRIEURS PENDANT
LA PANDÉMIE

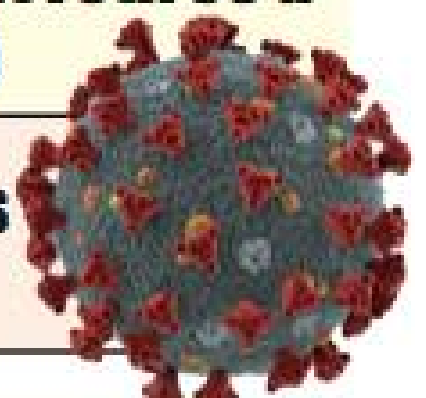
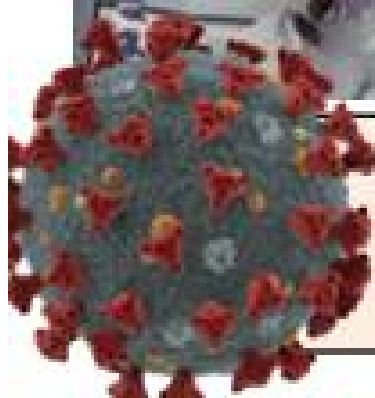
**Une bouée
d'oxygène
pour le
tourisme**

UNE PLATEFORME EST LANCÉE PAR LE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Les documents d'état
civil seront retirés à
distance**

Coronavirus:

**416 nouveaux cas, 361 guérisons et 06 décès
ces dernières 24 h en Algérie (Fourar)**



UNE PLATEFORME EST LANCÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Les documents d'état civil seront retirés à distance

● Cette plateforme permettra d'économiser plus de 62 millions de feuilles imprimées annuellement au niveau des services d'état civil, soit une moyenne de 260 000 feuilles/jour.

Le ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoud a supervisé, jeudi dernier, le lancement d'une plateforme numérique pour le retrait à distance des documents d'état civil. Ce nouveau service, qui s'inscrit dans le cadre du « parachèvement des efforts visant à simplifier les procédures administratives et moderniser le service public » sera opérationnel « tous les jours de la semaine sur le site électronique du ministère et permettra aux citoyens de retirer à distance leurs documents d'état civil ou de leurs proches en temps réel », a indiqué le ministre. La première étape concerne les actes de naissance, de mariage et de décès, selon M. Beldjoud qui précise que ces documents ont la même valeur juridique que ceux retirés des guichets des services de la commune et sont, donc, « sécurisés et infalsifiables grâce à la signature électronique et au code à réponse rapide (QR) qu'ils portent ». Outre son impact direct sur l'amélioration du service public, la possibilité du retrait et du téléchargement de ces documents en un clic allègera le fardeau des citoyens, notamment dans les régions éloignées et permettra de rationaliser les dépenses publiques et d'économiser plus de 62 millions de feuilles imprimées annuellement au niveau des services d'état civil, soit une moyenne de 260 000 feuilles/jour, a-t-il ajouté. Ce service à distance permettra, entre autres, de réorienter les fonctionnaires en



poste au niveau des guichets d'état civil dans d'autres services, de manière à adapter la répartition des ressources humaines aux nouvelles orientations de la gestion locale, indique le ministre. Il a fait savoir également que son département ministériel s'attellait à parachever les dernières dispositions techniques pour élargir ce service au certificat de résidence pour lequel il sera fait référence au Fichier électoral national, et ce en collaboration avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), « seule habilitée à exploiter les données du fichier ». Cette nouveauté intervient moins d'un mois après que le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled

Berrah, a souligné l'impératif d'œuvrer pour rattraper les retards enregistrés dans le processus de la numérisation afin de relever les défis économiques et technologiques du pays. « Il est devenu primordial d'œuvrer ensemble pour rattraper les retards enregistrés dans ce processus de numérisation pour permettre à l'Algérie de relever les défis économiques et technologiques », a insisté le ministre, qui a rappelé que « beaucoup d'efforts ont été consentis dans ce sens, mais le chemin reste long ». M. Berrah a estimé qu'il est « impossible d'instaurer ce processus avant d'avoir une vision futuriste pour les mutations technologiques et numériques. Il existe une nou-

velle stratégie qui met en valeur tous les acquis et œuvre également à lever toutes les contraintes qui entravent le cours de la numérisation dans notre pays », a expliqué le ministre. « Nous ne pouvons pas établir cette stratégie avant de mettre en place une feuille de route devant permettre de connaître les mesures à prendre et qui est basée sur quatre axes essentiels à savoir l'organisation, la mise en place des normes, la réglementation et les technologies », a encore souligné le ministre. Aussi, M. Berrah a mis en exergue la volonté et l'engagement des pouvoirs publics de concrétiser ce projet de la numérisation sur le terrain pour booster notamment l'activité économique et être au diapason des mutations technologiques que connaît le monde. Pour y parvenir, le ministre a jugé qu'il est « indispensable de procéder à un processus d'identification de la situation pour pouvoir mettre en place les mécanismes nécessaires devant permettre de réussir une numérisation efficace et générale. Cela nécessite entre autres l'implication des différents acteurs et partenaires », a-t-il encore insisté. « Le plus important, c'est de faciliter la tâche aux citoyens dans l'obtention de leurs documents et autres besoins », a-t-il encore relevé. A noter que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a toujours mis en avant l'importance de focaliser sur le numérique et les connaissances

pour construire et promouvoir une économie nationale forte et compétitive. « Focaliser sur le numérique et les connaissances pour construire et promouvoir une économie nationale forte et compétitive, c'est là un choix stratégique sur lequel nous misons pour développer de nouveaux services, investir dans des richesses complémentaires au pétrole qui soient exportables et créer une valeur ajoutée, notamment par le biais des microentreprises et des start-ups, qui font partie des fondements de la nouvelle économie », avait indiqué le Président Tebboune. Dans ce contexte, le Président de la République a fait part de « la détermination de l'Etat à surmonter les entraves bureaucratiques débilantes », et ce, précise-t-il, « en s'orientant vers le e-gouvernement où les avantages numériques seront exploités au maximum, en termes de gain de temps et d'argent, d'économie d'effort, de maîtrise de données et de documents ». « A cet effet, tout citoyen qui se trouve au cœur de la transition numérique, est appelé à s'intégrer à cette opération à travers l'acquisition d'un nouveau mode de pensée et l'adoption d'un nouveau mode de vie adapté aux solutions électroniques innovantes mises en place par les institutions nationales, à l'instar du e-paiement et des différentes transactions administratives et économiques », avait souligné le Président de la République.

EMPLOI ET GESTION DES DÉCHETS

Projet commun entre l'Environnement et les Collectivités locales

Le ministère de l'Environnement a organisé les 22 et 23 décembre une rencontre, en collaboration avec l'Agence allemande de coopération "GIZ", pour faire le point sur l'avancement du projet de renforcement des capacités des collectivités locales pour accroître les possibilités d'emploi dans le domaine de la collecte et de la gestion des déchets, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Le projet, qui entre dans le cadre des efforts du secteur de l'Environnement pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens, conformément aux instructions de la ministre, Nassira Benharrats, couvre plusieurs communes au niveau de cinq (5) wilayas: Ouargla, Oum El-Bouaghi, Jijel, Tlemcen et Sétif. Il a pour objectif la mise en place d'un système efficace de gestion des déchets ménagers pour la promotion du service public, l'amélioration du cadre de vie des citoyens et la préservation de l'environnement, a précisé la même source. Des représentants des ministères de l'Environnement et de l'Intérieur, de l'Agence allemande de coopération "GIZ" et des communes concernées par le projet, ainsi que les directeurs des centres d'enfouissement technique, ont pris part à cette rencontre dont la première journée a permis de faire le point sur l'avancement des travaux. A cette occasion, une commission a été mise en place pour suivre le projet sur le terrain. La deuxième journée de cette rencontre a été l'occasion pour les participants parmi les cadres des ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels, des Affaires



religieuses et des Wakfs, de l'Education, et de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), d'évoquer les programmes en cours de préparation devant être intégrés dans le cursus proposé par les établissements de formation et de l'enseignement professionnels. L'objectif étant de développer les capacités des agents d'hygiène et des chauffeurs de camions salariés des collectivités concernées par le projet. Le projet permettra de faire un diagnostic approfondi de l'opération de gestion des déchets au niveau des communes concernées, de mettre en place un modèle de gestion relatif au transport et à la collecte des déchets pour chaque commune, et de préparer un programme de sensibilisation impliquant tous les acteurs des associations, des comités de quartiers et

autres, ainsi que ceux concernés par l'environnement, a-t-on souligné. Il s'agit aussi d'accompagner les jeunes porteurs de projets dans la création de micro-entreprises dans le domaine de la gestion de déchets. S'agissant du volet formation, ajoute le ministère, un programme prévoyant des sessions de formation a été mis en place au profit des travailleurs et des cadres concernés par la gestion des déchets dans la commune et l'établissement. Un autre programme de sensibilisation est également prévu, dans ce cadre, et devra, selon la même source, impliquer l'ensemble des acteurs, notamment les administrations, entreprises publiques, associations, comités de quartiers et autres, intervenant dans les affaires environnementales.

K.L

Prévu, hier, à la cour d'Alger

Le procès de Sellal et Ouyahia reporté au 9 janvier

Le procès de l'affaire du montage automobile et du financement occulte de la campagne électorale aura, finalement, lieu le 9 janvier prochain. Le juge de la cour d'appel a décidé ainsi suite à la demande de la défense qui a réclamé plus de temps pour étudier le dossier. La décision de la tenue de ce procès a été dictée par la Cour suprême qui a accepté le pourvoi en cassation de la défense interjeté à la Cour suprême et dont laquelle elle a contesté le jugement des hauts cadres de l'Etat par un tribunal correctionnel. Il s'agit du premier dossier de corruption traité par le Tribunal de Sidi M'hamed en décembre 2019 dans lequel sont poursuivis les deux anciens premiers ministres, Ouyahia et Sellal, les anciens ministres de l'industrie Youcef Yousfi, Bedda Mahdjoub et Bouchouareb Abdeslam, ainsi que l'ancien ministre des Transports, Abdelghani Zaalane. Egalement condamnés dans cette affaire, les patrons des usines automobiles, Hassan Larbaoui et Mohamed Bairi ainsi que l'ex-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad. Plusieurs chefs d'inculpation sont retenus contre ces accusés dont octroi d'indus avantages notamment dans le domaine du montage-automobile et financement occulte de la campagne électorale de l'Ancien Président de la République pour la présidentielle annulée d'Avril 2019. Les peines prononcées contre ces accusés variaient entre 15 et 03 ans de prison ferme assorties d'une amende.

R. N

REPRISE DES VOLS INTÉRIEURS PENDANT LA PANDÉMIE

Une bouée d'oxygène pour le tourisme

La reprise des vols intérieurs est une aubaine pour les agences de tourisme et de voyage qui pourront reprendre leurs activités, à l'arrêt depuis plus de neuf (9) mois, et contribuer ainsi à la relance du tourisme national frappé de plein fouet par l'épidémie de Covid-19, ont indiqué à l'APS des opérateurs du secteur. Pour le directeur général du tourisme au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Noureddine Nedri, la reprise des vols intérieurs, le 6 décembre dernier, marque un "nouveau départ" pour le tourisme intérieur, en ce sens où elle "permet aux agences de tourisme et de voyage de reprendre leurs activités en proposant des offres diverses et variées à des prix concurrentiels en prévision des vacances scolaires et de fin d'année". Le fait que ces vacances coïncident avec la saison touristique saharienne est une chance pour les opérateurs touristiques qui pourront ainsi "relancer leurs activités, même progressivement, après le coup d'arrêt imposé par l'épidémie de nouveau coronavirus et les pertes financières considérables qui en ont découlé", a estimé le responsable, insistant



sur l'impératif pour ces opérateurs de respecter le protocole sanitaire afin de préserver la santé des citoyens. Concernant les pertes subies par les tour-opérateurs en raison de la crise sanitaire, M. Nedri a souligné que la suspension des activités "ne sert pas le développement économique", d'où l'importance, a-t-il dit, de "relancer toutes les activités de développement pour rattraper les

pertes financières de manière progressive". Il a, dans ce cadre, invité les agences de tourisme à tracer des programmes concurrentiels et à élaborer des circuits divers et variés pour attirer les touristes et rattraper les pertes financières, rappelant la rencontre tenue récemment avec les opérateurs du secteur pour discuter des moyens de relancer le tourisme à travers la reprise des activités des

agences de voyages par des offres couvrant toutes les régions du pays, surtout le Grand sud. Les directions du tourisme de 14 wilayas sahariennes ont été invitées, dans ce cadre, à associer tous les opérateurs dans la promotion du tourisme saharien à travers l'organisation de sorties dans ces régions et la proposition des offres sur les réseaux sociaux et les différents médias, notamment dans les wilayas de Tamanrasset, Illizi, Béchar, Biskra et Ghardaïa, a indiqué M. Nedri. Pour sa part, le directeur général de l'Office national algérien du tourisme (ONAT), Tahar Arezki a mis l'accent sur l'importance de l'ouverture des vols intérieurs, qui permettra certainement, a-t-il dit, de relancer l'activité des opérateurs activant dans le tourisme local, à travers l'élaboration de programmes et la présentation d'offres qui répondent aux choix des clients, durant la saison du tourisme saharien. L'ONAT propose des offres "diversifiées à des prix concurrentiels" selon les choix et moyens de chaque client, particulièrement dans la wilaya de Béchar, dans les régions de Taghit et de Béni Abbès qui seront dotées d'une nouvelle résidence d'une capacité

de 112 lits, ce qui permettra de réaliser des bénéfices et de faire face aux pertes financières enregistrées, précise le responsable. L'Office propose des circuits touristiques dans les wilayas d'Adrar (Timimoune), Tamanrasset et Illizi (Djanet), Biskra et Ghardaïa, a-t-il fait savoir, précisant que le report des vacances scolaires (28 janvier 2021) n'aura pas d'incidence négative sur l'activité touristique, de nombreuses familles préférant cette période en particulier pour passer leurs vacances dans les régions sahariennes en quête de confort et de tranquillité. D'ailleurs, la demande sur ces destinations touristiques est actuellement supérieure à l'offre, a-t-il indiqué. Air Algérie s'engage à présenter des offres concurrentielles, en proposant des remises de 50 % sur les prix des billets au profit des touristes à destination du Grand Sud, a fait savoir le DG de l'ONAT. Assurant, par ailleurs, que le recouvrement des pertes financières allait prendre du temps, M. Arezki a insisté sur l'importance de diversifier les offres et d'organiser des sorties durant les week-ends, en attendant la reprise des vols internationaux.

M.M

AMÉLIORATION DE LA PRESTATION

Des établissements publics de santé Pr Benbouzid énumère les priorités

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a appelé, hier, à trouver les mécanismes "nécessaires" en vue d'améliorer la prestation des établissements publics et à faire de la prise en charge des malades une "priorité". "Ces difficiles circonstances vous imposent de nouveaux défis consistant à trouver les mécanismes nécessaires pour améliorer la prestation du secteur public de la santé dans tous les domaines de gestion et à faire de la prise en charge des malades la priorité de vos priorités", a déclaré le ministre, lors de son intervention à la cérémonie de la sortie de la 8e promotion d'administrateurs principaux de la santé de l'Ecole nationale de management et de l'administration de la santé, qui porte le nom du défunt Pr Yahia Guidoum. A cette occasion, il a rappelé l'intérêt que doivent porter les nouveaux diplômés au "management de la santé qui constitue la pierre angulaire de la gestion des structures de santé. Cela est considéré comme la clé pour résoudre la majorité des problèmes et des insuffisances que connaît notre secteur", a-t-il dit insistant sur les "efforts consentis" par l'Etat dans le but de développer le secteur "L'Etat n'a ménagé aucun effort en vue d'améliorer le secteur de la santé par la mise en place des moyens matériels, ainsi que le renforcement des capacités de la ressource humaine", a-t-il encore précisé. M. Benbouzid a mis l'accent sur "la compétence,



le dévouement et la persévérance" des administrateurs principaux de santé comme "seuls critères d'évaluation" de leur travail. "Cette école vous a offert une chance de rejoindre ce métier noble et vital, mais vous devez savoir qu'en contrepartie, votre réussite dans vos fonctions est tributaire de votre compétence, de persévérance et de votre dévouement", a souligné le ministre. Pour les réformes attendues dans le secteur, prévues dans la loi n 18-11, relative à la santé, le ministre a indiqué qu'elles sont "importantes" et qu'elles "permettent l'amélioration des services de la santé publique". M. Benbouzid a déclaré que dans les prochaines semaines, plusieurs démarches seront entreprises, en vue de "développer le secteur et atténuer ses insuffisances", toutefois a-t-il noté, "cela demande la mobilisation et l'implication de tous les acteurs de notre secteur pour

concrétiser ces réformes". Par ailleurs et concernant l'acquisition du vaccin anti-covid, M. Benbouzid a déclaré qu'il sera disponible dans les délais impartis, à savoir le mois de janvier prochain, affirmant que son ministère travaille déjà en collaboration avec d'autres services du Gouvernement pour mettre en application les instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Des membres du Gouvernement ont pris part à la cérémonie, notamment le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, le ministre de la poste et des télécommunications, le ministre délégué pour la réforme hospitalière et le wali d'Alger. La 8e promotion "Yahia Guidoum" compte 85 nouveaux administrateurs principaux des services de santé

GESTION DES DÉCHETS EN ALGÉRIE ET EN AFRIQUE

La BAD veut accélérer l'économie circulaire

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé, dans un communiqué rendu public, la prise des mesures pour accélérer l'économie circulaire dans des pays du Continent, dont l'Algérie, et ce à travers une initiative financée par la coopération Corée-Afrique (Koafec). « Avec cette initiative axée sur la gestion des déchets, la BAD vise à accélérer l'économie circulaire en Afrique », a précisé la même source, affirmant qu'il s'agit d'un modèle qui vise à minimiser les déchets et à maximiser la valeur des ressources grâce à la récupération et la régénération des produits à la fin de leur durée de vie normale. Elle a également ajouté que « l'initiative ouvre spécifiquement des opportunités pour des projets d'investissement public, privé et public-privé en Algérie, en Ethiopie et au Rwanda ». Ces trois pays ont déjà pris des mesures pour faire progresser la gestion durable des déchets et l'économie circulaire, note l'Institution africaine. « L'initiative identifiera les principales opportunités d'investissement des secteurs privé et public dans les secteurs de la gestion des déchets et de l'économie circulaire », explique encore la BAD. L'Algérie encourage la valorisation des déchets par le recyclage, le compostage et le reconditionnement, note la Banque. Concernant l'Ethiopie, l'accent est mis sur la valorisation énergétique de l'incinération des déchets. Pour le Rwanda, la Banque explique que ce pays a progressivement éliminé l'utilisation des sacs en plastique pour promouvoir des modes de consommation et de production durables. Intitulée « développement d'un programme d'investissement dans la croissance verte en Afrique axé sur la gestion des déchets et l'économie circulaire », le recours à cette initiative est justifiée par le fait que la gestion des déchets constitue l'un des principaux défis de développement de l'Afrique, ajoute le communiqué. « Le résultat attendu de l'intervention de la Koafec est un environnement plus favorable pour la gestion durable des déchets et les activités d'économie circulaire », avance la BAD. L'initiative a organisé une série de consultations virtuelles en novembre et décembre 2020 sur l'accélération de l'économie circulaire. Le premier webinaire a exploré les défis, les priorités et les opportunités potentielles pour stimuler une croissance verte transformatrice et le développement d'une économie circulaire par le biais d'investissements stratégiques et de partenariats dans la gestion durable des déchets, avec une focalisation géographique sur l'Afrique. Le second webinaire a stimulé les discussions sur les stratégies et les approches de mobilisation des investissements par le biais de partenariats public-privé (PPP), de financements mixtes et d'autres approches innovantes pour renforcer la croissance verte et le développement de l'économie circulaire. Les discussions ont inclus d'autres institutions de développement, des partenaires d'exécution potentiels et des co-financiers. Selon la BAD, les participants ont exprimé leur intérêt à s'engager davantage avec la Banque sur les initiatives d'économie circulaire, en particulier les liens avec la Facilité pour l'économie circulaire en Afrique (ACEF), un fonds, un fonds fiduciaire multi-donneurs, pour soutenir l'adoption de pratiques circulaires dans les pays membres régionaux de la Banque. « L'initiative Koafec fournira des rapports d'analyse des lacunes pour chaque pays avec une liste détaillée des domaines prioritaires et une identification des opportunités d'investissement viables pour les interventions publiques, privées et PPP », ajoute encore la BAD. Nadine Oumakhlouf

PROCÈS EN APPEL DES FRÈRES KOUNINEF

Lourd réquisitoire du procureur

Le procès en appel des trois frères Kouninef s'est poursuivi, jeudi, à la cour d'Alger. Ainsi, après l'audition de tous les prévenus, le procureur de la République a pris la parole pour le réquisitoire. Dans sa demande, le représentant du ministère public n'a pas été tendre avec les accusés, notamment les principaux. Ainsi, il a requis une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de DA a été requise à l'encontre de Redha Kouninef. Une peine de 15 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 millions de DA, a été requise contre Karim-Abdelkader et Tarek-Noah Kouninef, alors qu'une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une

amende de 8 millions de DA a été requise contre Keddour Ben Tahar. Lors des auditions qui ont précédé le réquisitoire, le juge a appelé les cadres des institutions publiques et le P-DG du groupe Kou-GC. Le premier accusé dans l'affaire à passer à la barre, Keddour Ben Tahar, gérant du groupe Kou-GC, une propriété des frères Kouninef, a nié en bloc toutes les accusations portées à son encontre, affirmant qu'il était certes le signataire du chèque de l'entreprise, mais "pas l'ordonnateur quand il s'agit de sommes importantes", dans sa réponse à une question relative à un retrait, en 2014, du compte de l'entreprise qui a été destiné à l'investissement, effectué par Réda Kouninef

pour financer la campagne électorale de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika. L'ancien gérant de Kou-GC, en répondant aux questions du juge et du procureur de la République, a dit ne pas avoir des informations de l'ensemble des entreprises filiales du groupe, car "des responsables ont été désignés pour les gérer", a-t-il argué. Il a affirmé qu'il "n'a jamais eu l'information du partage des dividendes par les propriétaires du groupe", signalant, toutefois, que le bénéfice généré par le groupe a été "réinvesti" et destiné à "apurer les contentieux". Aux questions des magistrats sur le montant du chiffre d'affaires et le bénéfice du groupe, l'accusé a répondu qu'il "ignorait tout" et

n'avoir "jamais pensé à récolter les chiffres". L'ancien directeur général du port d'Alger, Abdelaziz Guerrah, a, pour sa part, déclaré devant le juge, lors de la deuxième journée du procès en appel de l'affaire des frères Kouninef, que la décision de la concession au profit de l'entreprise Cogral, filiale du groupe Kou-GC, d'un terrain de 7000 m², a été prise par le ministère des transports d'alors, niant, par la même, avoir rencontré les responsables du groupe Kou-GC. Pour l'ancienne directrice générale de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), accusée, elle aussi, dans la même affaire, toutes "les procédures ont été respectées"

concernant l'attribution des terrains industriels à Ain Oussara, wilaya de Djelfa, et à Ksar El Boukhari, dans la wilaya de Médéa, pour le groupe Kou-GC. L'accusée a affirmé que le cahier des charges concernant ces deux projets a été élaboré par le ministère de tutelle. "Nous étions des exécutants. C'est le ministère qui décide de tout", a-t-elle répondu à la question du juge. Mercredi, à la première journée du procès en appel, Réda Kouninef, l'un des principaux accusés dans cette affaire, avait nié toutes les charges retenues contre lui, affirmant tous les marchés ont été obtenus dans un « cadre légal ».

Ouiza. K

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

126 personnes décédées et plus de 2000 autres secourues depuis janvier dernier (Protection civile)

Cent vingt-six (126) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone et plus de 2000 autres ont été secourues d'une mort certaine depuis janvier 2020, indique samedi la Protection civile dans un communiqué. "Les statistiques établies jusqu'à ce jour par les services de la Protection civile concernant l'intoxication par ce gaz mortel depuis le début de janvier 2020 révèlent que 126 personnes ont péri et plus de 2000 ont été secourues d'une mort certaine", précise la même source ajoutant que ces derniers jours ont connu une recrudescence des cas de décès par ce poison toxique. Les baisses de températures et les conditions climatiques incitent les citoyens à l'utilisation massive des différents dispositifs de chauffage augmentant ainsi les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone Co", note le communiqué soulignant que ces "tragédies sont souvent dus à des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, un défaut d'entretien, l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage, vétusté des appareils ...etc". La Protection civile explique que "malgré les campagnes de sensi-



lisation et d'information et les rappels des mesures de prévention, diffusés régulièrement par ses services au profit des citoyens, on déplore encore une fois des victimes attribuées à des intoxications au monoxyde de carbone", or de de "simples gestes de prévention permettant pourtant d'éviter ces intoxications". Dans ce contexte, la Protection civile rappelle aux citoyens les consignes de sécurité obligatoires à suivre "rigoureusement" permettant de préserver et protéger leurs vies. Il s'agit, entre autres, de penser toujours à ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage, d'aérer au moins 10 minutes par jour et n'obstruer jamais les entrées et les sorties d'air de votre logement, de ne pas se servir de tels appareils dans des pièces dépourvues d'aérations, de ne pas utiliser comme moyens de chauffage Tabouna ou des appareils de cuisson et d'entretenir et régler régulièrement les appareils par un professionnel. Il est recommandé aussi d'appeler le numéro d'urgence de la Protection civile le 14 et le numéro vert 1021 en précisant l'adresse exacte et la nature en cas d'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

LOGEMENTS AADL

Reprise des rendez-vous de réception des souscripteurs pour le suivi de leurs dossiers

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a annoncé la reprise des rendez-vous de réception des souscripteurs pour le suivi de leurs dossiers, après un arrêt dû à la contamination de fonctionnaires à la Covid-19. «L'AADL informe ses souscripteurs ainsi que les locataires des logements AADL de la reprise des rendez-vous de réception pour le suivi de leurs dossiers», a indiqué l'agence dans un communiqué publié sur son compte Facebook. A cet effet, l'AADL invite les intéressés à télécharger l'application sur leurs téléphones portables via le lien: "http://mo.aadl.com.dz/RDVAADL" et à suivre les étapes de l'opération relative aux rendez-vous. Cette opération a été interrompue, suite à la contamination de fonctionnaires et d'employés de l'Agence à la Covid-19», explique l'AADL.

La reprise progressive de ses employés après leur rétablissement du nouveau coronavirus a permis de relancer l'opération qui s'effectue conformément aux mesures préventives visant à endiguer sa propagation», ajoute l'agence. L'AADL, qui appelle à la vigilance, insiste sur le respect des gestes barrières pour réduire la propagation du nouveau coronavirus. L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) avait annoncé jeudi dernier le lancement d'une nouvelle opération de remise des clés au profit des souscripteurs (AADL2) affectés à des sites au niveau de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), Bouinan (Blida) et Chaïba (nord-est de la wilaya de Tipasa). Les souscripteurs peuvent télécharger les ordres de versement via le site électronique de l'agence.

LAMIA.R

2020

L'année d'un nouveau classement au patrimoine culturel de l'humanité

- L'actualité du patrimoine culturel algérien aura été marquée lors de l'année écoulée par le classement récent, au nom de quatre pays maghrébins, du couscous au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco, mais aussi par l'interruption de toute activité dans les musées et un passage à des activités virtuelles imposé par la pandémie de coronavirus. Le 16 décembre le couscous et les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à sa production a été inscrit à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco au nom de l'Algérie, de la Tunisie, de la Mauritanie et du Maroc lors de la 15ème session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Avec ce classement le nombre d'éléments du patrimoine culturel algérien classé est porté à sept après l'Ahellil du Gourara (2008), la "Chedda" costume nuptial de Tlemcen (2012), l'Imzad (2013) dossier présenté par l'Algérie incluant le Mali et le Niger, le pèlerinage du Rakb de Ouled Sidi Cheikh (2013), la fête de la Sebeïba (2014), un événement annuel célébré à Djanet (sud-est algérien) ainsi que le "Sbuâ du mawlid ennabaoui" (2015). Cependant l'activité en lien avec le patrimoine culturel a été suspendue pendant près de six mois avec la fermeture des musées, musées de site et chantiers de fouilles archéologiques et de restauration dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus ce qui a amené ces établissements à travailler sur Internet en proposant des visites guidées virtuelles. Après la fermeture d'un très grand nombre de musées et musées de site à travers le monde, l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) a proposé au public, à partir du mois de mars, des visites guidées virtuelles quotidiennes de musées et de sites archéologiques algériens sur ses pages des réseaux sociaux. La célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) s'est elle aussi déroulée virtuellement avec une multitude de conférences et ateliers de formation pour le personnel du secteur. Cette urgence de basculer sur la toile a cependant révélé un retard en matière de contenu numérique dans le domaine du patrimoine, de nombreux établissements muséaux ont réalisé des vidéos amateurs pour parer à l'absence de contenu élaboré et prêt à l'emploi.

Un regain d'intérêt pour l'exploitation et le cadre légal

En novembre dernier la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda avait présenté, lors d'une rencontre du gouvernement, l'avant-projet de loi modifiant la loi N 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Cet avant-projet de loi vise à combler les vides juridiques enregistrés dans la mise en œuvre de la loi n 98-04, en renforçant la protection du patrimoine culturel national avec l'introduction du concept de "lieu historique de mémoire", ce qui permettra de classer les lieux qui témoignent de l'existence de vestiges archéologiques et/ou monuments historiques qui ont été le théâtre d'événements importants à travers les périodes préhistoriques ou historiques. Par ailleurs, il prévoit l'aggravation des sanctions pénales prévues en matière d'atteinte au patrimoine culturel national et élargit la sphère d'intervention sur les biens culturels et les sites archéologiques aux architectes qualifiés sur travaux, aux entreprises employant des artisans qualifiés ainsi qu'aux archéologues qui, désormais, pourront se constituer en bureaux d'études. Un autre conseil interministériel consacré à l'examen du dossier relatif à la sauvegarde de la Casbah d'Alger s'est également tenu récemment et s'est soldé par des instructions du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en direction de tous les secteurs concernés afin d'élaborer une feuille de route commune pour la mise en place d'une stratégie globale pour la sauvegarde de la Casbah d'Alger. Cette année, la citadelle d'Alger, monument historique datant de la fin du XVIIIe siècle, siège du pouvoir politique de la régence d'Alger à la fin de la période ottomane ouverte ses portes aux visiteurs avec un parcours comprenant les parties restaurées du site. De nombreux projets d'aménagement et d'exploitation commerciale des différents sites du patrimoine, en partenariat avec de petites entreprises, ont été annoncés par le ministère et l'Ogebc.

CULTURE DE LA TOMATE INDUSTRIELLE

Les agriculteurs reviennent à la charge et menacent

Au mois de février dernier, pas moins de 2 500 agriculteurs ont abandonné la culture de la tomate industrielle, faute d'unités de transformation installées en plus de celles qui sont à l'arrêt et dont le potentiel de production est estimé à 60 000 tonnes de concentré de tomate.

Les opérateurs économiques de l'Est du pays, notamment les agriculteurs qui activent dans la production de la tomate industrielle, ne savent plus à quel saint se vouer pour sauver la prochaine saison 2020-2021. Pour cause, la crise sanitaire les a laminés à tel point qu'ils se retrouvent dans une totale paupérisation, c'est-à-dire jusqu'à ne pas pouvoir faire face aux besoins rudimentaires de leurs familles. Spécialisés dans la filière tomate industrielle, ils ont décidé de monter au créneau, pour interpeller le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et les responsables de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev) pour leur verser la subvention qui leur revient au titre de la campagne 2018-2019. Selon ces agriculteurs, il s'agit d'une subvention promise par les pouvoirs publics et qui est de l'ordre de 4 dinars par kilo de tomate. Cette subvention qui aurait dû leur être versée par cet office au terme de la sai-

son 2018-2019 n'est toujours perçue en l'absence d'un décret officiel dudit ministère. Ces agriculteurs qui se disent « conscients » de la conjoncture que traversent leurs partenaires industriels, lesquels opérateurs peinent à écouler leurs stocks de concentré de tomate, ont lancé un appel de détresse à la tutelle pour qu'elle mette en œuvre la mesure de paiement qu'elle a elle-même préconisé. Résultat, si ces producteurs de la tomate industrielle ne perçoivent pas cette subvention, ils seront contraints, pour la majorité, de changer d'activité et, du coup, de quitter cette filière, car, disent-ils, ils ne pourront pas faire face aux dépenses de la prochaine campagne qui doit débuter en janvier 2021. En février dernier, lors d'une rencontre organisée avec les responsables de l'Onilev, les agriculteurs avaient soulevé plusieurs préoccupations portant essentiellement sur les retards dans le paiement des subventions accordées par l'Etat à cette filière à travers les unités de conserveries

et la nouvelle condition de commercialisation exigée par le ministère du Commerce aux exploitants. Sensibilisé, le ministère de l'Agriculture s'est dit prêt à accompagner et à soutenir les opérations d'exportation de la tomate industrielle, à travers notamment des mesures incitatives et des primes. Suite à quoi, le ministère de tutelle avait réitéré la volonté des pouvoirs publics à encourager cette filière qualifiée de « stratégique » dans le cadre de la politique de diversification des exportations du pays. Devant une récolte abondante enregistrée ces dernières années, le ministère de tutelle avait alors appelé les professionnels de la filière à mieux s'organiser dans le cadre de coopératives agricoles et à saisir les opportunités offertes à travers l'exportation pour assurer une débouchée sur le marché international au surplus de la production nationale. La tutelle avait même engagé la réflexion pour organiser cette filière pour lancer un programme d'accompagnement

comprenant des incitations et des primes à l'exportation. Mais la réalité est encore là ! Le même mois, la Confédération algérienne du patronat (CAP) avait tiré la sonnette d'alarme affirmant que 2500 agriculteurs ont abandonné la culture de la tomate industrielle faute d'unités de transformation. Selon la CAP, « 2 500 agriculteurs qui ont abandonné la culture de la tomate industrielle, faute d'unités de transformation installées en plus de celles qui sont à l'arrêt et dont le potentiel de production est estimé à 60 000 tonnes de concentré de tomate ». Une quantité qui pourrait satisfaire 70% des besoins nationaux en tomate industrielle, d'après l'organisation patronale. La confédération dresse un constat « inquiétant » de cette filière en citant « 12 000 familles qui se retrouvent dans la précarité à cause des problèmes auxquels font face les entreprises de l'industrie agroalimentaires ». « La relance de la filière est une priorité qui passe par un engagement sincère pour organiser et

augmenter ses capacités productives », avait estimé la CAP. Une récolte prévisionnelle estimée à plus de 16 millions de quintaux de tomate industrielle était attendue en fin de la campagne agricole (2019/2020) à travers le territoire national. Transformé en double concentré et commercialisé à bas prix, « ce produit chinois, de moindre qualité, porte un fort préjudice à la production algérienne », a noté un transformateur. Il faut savoir que 90 % des unités de transformation de la tomate industrielle se situent à l'Est de l'Algérie, notamment dans les wilayas de Guelma, Skikda, El Tarf et Annaba », indiquait un transformateur. Une chose est sûre, si les agriculteurs venaient à abandonner cette filière, les prix vont flamber sur le marché et seul le client en paiera le prix.

Nadine Oumakhlouf

LES FEMMES JOURNALISTES N'ONT PAS ETE EPARGNEES PAR CE FLEAU

La Covid-19 a fragilisé la presse en 2020

L'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a appelé les chefs d'Etats et de gouvernements à protéger le journalisme et à défendre l'information comme un « bien public ». Ainsi, l'Unesco a condamné le meurtre de 59 professionnels des médias en 2020, dont quatre femmes. Avec 22 meurtres, les régions Amérique latine/Caraïbes et Asie-Pacifique enregistrent le plus grand nombre, suivies par celle des États arabes avec neuf et l'Afrique six. Dans l'ensemble, l'année 2020 a été marquée par l'un des bilans les plus bas enregistrés par l'agence onusienne dans la dernière décennie, au cours de laquelle 888 journalistes et travailleurs des médias ont payé le prix ultime pour informer le public. En 2019, l'Unesco avait condamné les meurtres de 57 journalistes, 99 en 2018. « En 2020, nous avons été les témoins, peut-être de manière inédite, de l'importance du journalisme pour nos démocraties et pour la protection des droits de l'homme », a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, affirmant que « la pandémie a également été une 'tempête parfaite' qui a affecté la liberté de la presse dans le monde entier ». À l'aube de la nouvelle année 2021, Mme Azoulay a appelé toutes les parties prenantes à « défendre l'information en tant que bien public ». « Protéger le journalisme, c'est protéger la vérité », a-t-elle souligné. Le rapport 2020 sur la sécurité des journalistes et le danger de l'impunité donne un aperçu des tendances s'agissant des assassinats de journalistes dans la période 2018-2019. En moyenne, au cours des dix dernières années, un journaliste a été assassiné tous les quatre jours. Le rapport montre aussi que l'impunité pour les crimes contre les journalistes continue de prévaloir, en dépit d'une amélioration minime en 2020 (87% contre 88% en 2019). Le lancement du rapport a été accompagné d'une campagne mondiale de sensibilisation à fort impact intitulée « Protéger les journalistes. Protéger la vérité ». Si les améliorations ré-

centes restent à confirmer dans la durée, les conditions de travail des professionnels des médias restent préoccupantes partout dans le monde. Non seulement y a-t-il encore un trop grand nombre de meurtres mais les agressions et le harcèlement continuent de monter en flèche. L'année 2020 a mis en évidence les dangers auxquels les journalistes sont confrontés lorsqu'ils rendent compte de mouvements de protestation et d'autres manifestations un peu partout dans le monde. Dans sa note d'information sur la sécurité des journalistes lors de la couverture de tels événements, l'Unesco a recensé 125 manifestations dans 65 pays au cours desquelles des professionnels de la presse ont été pris à partie, voire arrêtés entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 juin 2020. Vingt et un de ces événements ont eu lieu au cours du premier semestre de cette année et le nombre d'incidents n'a cessé d'augmenter au cours du second. Par ailleurs, la sécurité des femmes journalistes demeure une autre source de préoccupation majeure. Ciblées pour leur profession et leur sexe, elles sont particulièrement visées par le harcèlement en ligne et la violence sexiste. Ainsi, l'Unesco et le Centre international des journalistes (ICFJ) ont lancé en octobre 2020 une enquête mondiale sur la violence en ligne contre les femmes journalistes et les mesures à prendre pour lutter contre. Soixante-treize pour cent des femmes journalistes qui ont répondu ont déclaré avoir subi des violences en ligne dans le cadre de leur travail et 20% ont déclaré que le harcèlement virtuel avait été suivi d'abus ou d'attaques physiques. Les défis à la sécurité des journalistes ont été exacerbés par la Covid-19. La crise qu'a déclenchée la pandémie a menacé la viabilité et la survie même des médias, notamment en raison de la perte massive de revenus publicitaires, générant un environnement encore plus précaire pour les travailleurs des médias avec de nouveaux défis à leur droit de chercher, recevoir et transmettre des informations.

Nadine Oumakhlouf

Afin d'accompagner des acteurs de filières agricoles stratégiques

La CNMA tisse un partenariat avec les CNIF et l'AGM Holding

Un projet de convention de partenariat de type triangulaire réunissant la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), les Conseils nationaux interprofessionnels de la filière céréales et pommes de terre (CNIF) ainsi que le Groupe mécanique AGM Holding SPA sera mis en place prochainement en vue de participer au développement du secteur agricole, a indiqué samedi un communiqué de la CNMA. "La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), les Conseils nationaux interprofessionnels de la filière céréales et pommes de terre (CNIF) ainsi que le Groupe mécanique AGM HOLDING SPA, se sont réunis mercredi 23 décembre 2020 au siège de la CNMA, en vue de la mise en place d'un cadre partenarial type triangulaire et de débattre des possibilités futures de coopération", a précisé la même source. "Ce partenariat sera régi par une convention cadre entre les différents parties et acteurs économiques notamment dans les domaines liés à la mécanisation et l'adaptation de matériels agricoles (tracteurs, moissonneuses batteuses, matériels de travail du sol et de transport ...) en vue d'une meilleure sécurisation et efficacité où chaque partie trouvera un intérêt qui œuvrera directement dans l'intérêt national", a ajouté le communiqué. La CNMA ambitionne de contribuer à travers ce partenariat et la mise en relation des opérateurs des différents secteurs d'activité, à participer à la sécurisation des revenus des producteurs, à la réduction de la facture d'importation pour atteindre ensemble un objectif commun, celui de la sécurité alimentaire. Ces trois opérateurs économiques du secteur agricole ont débattu lors de cette rencontre d'un projet de convention de partenariat en vue de participer concrètement au développement du secteur par l'accompagnement dans la gestion et la prévention des risques et aussi dans la formation et le service après-vente, a fait savoir le communiqué. Ce nouveau mode opératoire CNMA- CNIF-pommes de terre/céréales et Groupe mécanique AGM HOLDING SPA sera bénéfique à l'ensemble des intervenants, notamment pour les producteurs, transformateurs et stockeurs, ainsi que les adhérents du Groupe mécanique AGM HOLDING, qui bénéficieront auprès du réseau de la CNMA, constitué de 67 Caisses régionales (CRMA) de couvertures d'assurances adaptées sécurisant leurs revenus à travers la prise en charge des risques liés à leurs activités et les responsabilités concourantes et autres couvertures relatives au patrimoine. La CNMA vise à travers ce partenariat à participer à l'organisation de la filière pomme de terre, céréales et à assurer son rôle économique dans la gestion des risques et l'accompagnement techniques des agriculteurs dans leurs activités, en encourageant les producteurs et les transformateurs à améliorer leurs productions, à maîtriser les techniques agricoles modernes et de stockage. En outre, la CNMA met à la disposition des intervenants de la filière l'expérience des experts agricoles par des visites et des conseils périodiques pris en charge par les différentes caisses régionales dans le cadre de ses missions en tant qu'assureur conseil de proximité et d'accompagnateur du monde agricole.

ECONOMIE

L'agriculture sauve la face

Elle a enregistré une hausse de la production durant pandémie du Covid-19

Contrairement à la majorité des secteurs économiques, le secteur agricole en Algérie semble échapper aux affres de la crise sanitaire mondiale du coronavirus qui a marqué l'année 2020, avec un rebondissement important de la production et même des perspectives à l'exportation. En pleine crise, la production agricole a pu dépasser l'équivalent de 25 milliards de dollars, contre 23 milliards usd durant la campagne agricole précédente. Grâce à ses ressources humaines et ses potentialités naturelles inestimables, l'agriculture a ainsi fait ses preuves en tant que secteur stratégique capable d'assurer la sécurité alimentaire du pays, même dans les moments les plus difficiles. Les agriculteurs, éleveurs et aviculteurs ont même fait preuve d'un élan de solidarité envers les régions touchées par le confinement sanitaire, démontrant ainsi l'aspect social et humanitaire de ce secteur. Outre la crise du covid-19, l'agriculture a également pu surmonter, grâce à l'extension de l'irrigation d'appoint, le problème du stress hydrique qui a prévalu presque tout au long de cette année agricole. En effet, cette technique salubre a permis à l'Algérie d'augmenter ses rendements, notamment pour les cultures de blé, en dépit du manque des ressources hydriques. Dans certaines régions céréalières, le rendement de blé dur à l'hectare avait atteint jusqu'à 60 quintaux, selon le

ministre du secteur, M. Abdelhamid Hemdani, qui table sur une production de 71 millions de quintaux de blé dans un avenir proche, grâce à l'extension des surfaces irriguées. Ainsi, et avec la conjoncture économique mondiale, marquée par la chute des prix du pétrole, les pouvoirs publics misent plus que jamais sur ce secteur incontournable qui leur permettrait de diversifier l'économie nationale et équilibrer la balance du commerce extérieur. La stratégie agricole telle qu'annoncée par les responsables du secteur se focalise fondamentalement sur le développement des filières stratégiques notamment le blé tendre, le maïs, les cultures sucrières et les oléagineux qui constituent toujours l'essentiel des importations nationales en produit alimentaire. Aussi, la relance de ces produits phares permettra de réduire substantiellement la facture alimentaire du pays qui dépasse souvent les 10 milliards de dollars. Pour atteindre cet objectif, l'Etat entend encourager les investissements dans ces créneaux phares et procéder à l'extension de ces cultures notamment dans les zones reculées, à travers des mesures incitatives. A cet effet un office de développement de l'agriculture saharienne des cultures stratégiques et agro-industriel a été créé en 2020 pour accompagner les investisseurs désireux de travailler dans le sud. Par ailleurs, l'Algérie s'oriente de plus en plus vers une

agriculture intelligente et résiliente au changement climatique, une agriculture durable qui prend en considération la donne environnementale en maintenant l'équilibre des écosystèmes des différentes régions. Cette nouvelle approche qui implique les instituts de recherche et les universitaires dans le monde agricole a également permis, en 2020, de développer davantage le segment de semences afin d'avoir des variétés de produits agricoles adaptés au déficit des ressources hydriques qui constitue l'un des contraintes du secteur. En 2020, il a été également question de promouvoir l'exploitation rationnelle des terres et de la ressources hydriques, de lutter contre le gaspillage par une bonne gestion des excédents de production, notamment à travers le développement des infrastructures de stockage et les outils de transformation. A cet effet, le secteur a annoncé l'élaboration d'une cartographie agricole et des pôles de production selon la vocation spécifique à chaque région. L'année 2020 a été, en outre, distinguée par la plantation de plus de 11,5 millions d'arbres dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de reboisement. L'autre événement qui a marqué l'année qui s'achève est l'annonce d'un projet de création d'une nouvelle banque dédiée exclusivement au financement des agriculteurs.

Covid-19

Des pertes de 13 milliards de dinars pour le métro

Le premier responsable de l'EMA a indiqué que les pertes concernent l'ensemble des modes de transports.

A l'instar des autres entreprises relevant du secteur des transports, le métro d'Alger a enregistré une perte de 13 milliards de dinars. Le manque à gagner est énorme. La révélation a été faite, hier dans une déclaration à l'APN par le directeur général de l'Entreprise du Métro d'Alger, Ali Arezki, a estimé les pertes de son organisme à 13 milliards de dinars depuis l'arrêt du métro en mars 2020. « Nous avons été lourdement impactés sur le plan financier par la situation sanitaire engendrée par la Covid-19 car nous sommes à l'arrêt depuis le 22 mars dernier et les pertes sont évaluées à plus de 13 milliards de dinars pour l'ensemble des modes de transport (métro, tramway, téléphériques et télécabines) », a révélé Ali Arezki. Le premier responsable de l'EMA a indiqué que les pertes concernent l'ensemble des modes de transports. Il a précisé à ce propos que son entreprise, qui est chargée de la gestion du transport en commun (métro, tramway, les transports par téléphériques et télécabines) dans les différentes villes du pays, s'est retrouvée subitement à l'arrêt en précisant que le seul mode qui a repris depuis le 17 juin dernier c'est le tramway mais avec une capacité de transport de 50 % seulement. « Actuellement, la situation financière est très déficitaire », a-t-il déploré d'autant que le système d'exploitation de ce genre de transport nécessite une maintenance régulière,



même lorsqu'ils sont à l'arrêt. « Nous étions donc obligés à faire le roulage quotidien des rames tout au long de cette période (...) Cela a généré beaucoup de charges et de dépenses, en contrepartie, il n'y a pas eu de recette », a-t-il fait constater. Malgré cela, le métro d'Alger ne reprendra pas de sitôt. Le ministre des Transports, Lazhar Hani avait indiqué, il y a quelques jours, la suspension des transports « se poursuivra tant que le virus est toujours là », qualifiant ces moyens de transport de « lieu d'installation de la pandémie par excellence ». Cette déclaration intervient à un moment où l'Entreprise du métro d'Alger, EMA, a changé de statut. A partir de novembre dernier, la gestion du métro d'Alger a été confiée à une entreprise 100% algérienne, avait déclaré Lazhar Hani à la presse, en précisant que le contrat liant l'EMA

au partenaire étranger (RATP- El Djazair, filiale de la compagnie française RATP-Développement), est arrivé à son terme le 31 octobre. Le ministre a mis en avant les compétences nationales, assurant que « le partenariat étranger entrepris dans le cadre de l'assistance technique dans l'exploitation du projet (durant 8 ans) avait permis aux cadres et aux ingénieurs algériens d'acquérir l'expérience requise tout au long de ces années ». En plus de l'Entreprise du métro d'Alger, d'autres entreprises de Transport ont enregistré des pertes énormes à cause de la pandémie du Covid-19. C'est le cas d'Air Algérie qui a connu une perte de près de 40 milliards de dinars depuis mars dernier malgré la reprise des vols domestiques et de certaines opérations de rapatriements des Algériens qui se trouvent à l'étranger.

Saïd Sadia

TRANSPORT DES MARCHANDISES

250 nouveaux camions mobilisés pour renforcer le transport vers les pays africains

Le président directeur général (Pdg) de la Société nationale des transports routiers (SNTR) Kini Boualem, a annoncé, jeudi à Alger, la mobilisation de 250 nouveaux camions pour renforcer le transport des marchandises vers les pays africains, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Présentant un exposé devant les membres de la Commission des transports et des télécommunications de l'APN sur les activités, les réalisations et les investissements de la SNTR, M. Kini a précisé que le parc a été renforcé pour assurer le transport des marchandises par la mobilisation de 250 nouveaux camions qui s'ajoutent au parc de la société qui dispose de plus de 3000 camions.

Il a indiqué que le chiffre d'affaires de la société s'élève à 7,2 milliards de DA, alors que le volume des biens transportés dépasse 15 millions de tonnes sur un itinéraire de 126 km.

Le Pdg a fait savoir que le Groupe public du transport de marchandise et de logistique (LOGITRANS) a entamé à partir de 2020 la mise en œuvre des nouvelles conventions du transport international des marchandises, ajoutant que ces conventions signées avec des opérateurs économiques concernent les opérations de transport international des marchandises à moyen terme.

Soulignant que ces marchandises incluent essentiellement les matériaux de construction et le ciment, dont une partie sera acheminée vers le Malin et Niger, M. Kini a rappelé que le Groupe a enregistré durant les 10 premiers mois de 2019 plus de 49 dessertes vers les pays africains avec une cargaison de 27.146 tonnes et la participation de 91 opérateurs économiques.

Quand à l'année en cours, le Groupe a fait état de 2 voyages en Mauritanie, un au Sénégal, 5 au Niger, 6 au Mali et 3 en Tunisie, tandis que la cargaison transportée s'élève à 9936 tonnes.

Concernant la protection sécuritaire de ces caravanes commerciales vers les pays africains, le même intervenant a précisé qu'elle est assurée par les agents du groupe, ainsi que l'accompagnement sécuritaire des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) notamment aux frontières.

A l'issue de l'exposé, les députés de la Commission des transports ont exposé leurs préoccupations essentiellement liées à la formation de la ressource humaine, la qualification ainsi que la convention collective pour optimiser l'action du groupe.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Des laboratoires recherche promus en laboratoires d'excellence

Le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelhafidh Aourag, a annoncé hier à Alger la promotion de 30 laboratoires de recherche en laboratoires d'excellence « Tamayouz » et l'approbation de la création de nombre d'incubateurs et de plates-formes technologiques de recherche. En marge de la première session ordinaire du Comité sectoriel permanent de recherche scientifique et de développement technologique (CSP) de l'année 2020, M. Aourag a précisé que cette session sélectionnera 30 laboratoires de recherche d'excellence « Tamayouz » parmi 1.564 laboratoires de recherche à l'échelle nationale, souhaitant parvenir en Algérie à une centaine de laboratoires de recherche d'excellence. La sélection s'opère après l'examen par le Comité sectoriel permanent qui comprend des chercheurs, toutes spécialités confondues, des résultats des travaux des centres en charge de la réalisation de recherches aux standards internationaux, a-t-il expliqué. La session approuvera en outre « la création d'une vingtaine d'incubateurs au niveau des établissements universitaires et de 15 plates-formes technologiques », a ajouté le responsable, soulignant que ces entités de recherche contribueront à la promotion de la recherche scientifique. Il a, dans ce cadre, mis l'accent sur la nécessité de « mettre en valeur des travaux de recherche scientifique et à trouver des solutions pratiques aux différents problèmes posés sur la scène socioéconomique » pour concrétiser « une relation interactive entre la recherche scientifique et la société ». Les travaux de cette session ordinaire, qui se déroulent au Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), sont consacrés, deux jours durant, à l'examen de questions liées aux publications scientifiques, aux brevets, aux programmes nationaux de recherche pluriannuels et aux programmes internationaux de recherche, et à la présentation du bilan général et des perspectives d'avenir en matière de recherche scientifique et de développement technologique.

Les sans abri à Oran : La solidarité au temps du Coronavirus

La crise sanitaire du Coronavirus avec ses lourdes restrictions n'ont pas découragé l'élan de solidarité qui se manifeste à Oran par une large implication des associations présentes sur le terrain pour apporter aide et soutien aux personnes sans abri, hébergées au Samu Social, mais aussi assistées pour s'insérer dans la société lorsqu'elles n'ont pas été accompagnées pour retrouver leurs familles. A chacun son histoire, sa détresse, son désespoir : Amar D, 65 ans, a trouvé récemment refuge dans le centre d'hébergement du SAMU Social, sis à Haï Mahieddine (ex-Eckmul). Cet ex-menuisier, après une grande déception de la vie, a été tout simplement rejeté par les



siens pour se retrouver, du jour au lendemain, à la rue. Son calvaire a duré huit mois.

"Je suis de Freneda. Après mon divorce, je me suis retrouvé dans la rue. Après avoir fait presque tous

les petits hôtels de la ville, ses hammams et ses dortoirs, je me retrouve basculé dans un autre monde, celui de la précarité, à la limite de la déchéance", raconte-t-il non sans émotion. Dans un langage dépouillé, mêlé d'amertume, mais souriant avec cet espoir de reprendre du bon pied sa vie après un douloureux épisode, le sexagénaire poursuit son récit : "avant, je passais mes nuits près de la garnison, à M'dina J'dida. Aujourd'hui, el-hamdoulillah, je suis au chaud, au centre d'hébergement du SAMU Social".

--Une vie d'errance--

Pour K. Mounir, originaire de

Oued Rhiou, dans la wilaya de Relizane, demeurer longtemps dans cette structure d'accueil, n'est pas une solution. Il ne désespère pas pour trouver emploi "afin de recouvrer ma dignité", comme il le dit, remerciant dans la foulée les anonymes qui passent régulièrement au centre pour apporter soutien et réconfort à ceux qui ont le plus besoin en cette période difficile. S. Kheira, une autre pensionnaire de 37 ans, dispose depuis quelques jours d'un lit au centre d'hébergement du SAMU Social qui assure également des repas chauds en cette période de grand froid.

P.O

Blida

Deux randonneurs retrouvés et un autre porté disparu dans la région montagneuse de Dhaya (Protection civile)



Les équipes de la Protection civile de la Wilaya de Blida ont retrouvé deux randonneurs qui se sont égarés vendredi dans l'après-midi dans la région montagneuse de Dhaya au sud-ouest de Blida, alors que les recherches se poursuivaient toujours pour localiser un troisième, a indiqué samedi le chargé de l'information à la direction de ce corps constitué. "L'unité de la Protection civile relevant de la daïra de Mouzaïa a

reçu, vendredi en fin d'après-midi, un signalement des services de la Gendarmerie nationale, faisant état de trois randonneurs égarés qui étaient sortis en excursion au lac de Dhaya au sud-ouest de Blida", précise le lieutenant Adel Zeghimi. Les équipes d'intervention relevant de la même unité sont sorties immédiatement à leur recherche, avant d'atteindre les reliefs de Dhaya et d'entrer en contact par téléphone avec un des deux égarés

qui ont été retrouvés par les habitants d'un village avoisinant. Un troisième randonneur parti en quête d'une issue demeure, cependant, introuvable, a-t-il expliqué. La brume et les chutes de neiges ont rendu plus difficiles les recherches par les éléments de la Protection civile au nombre de six (6), soutenues par les services de la Gendarmerie nationale dans l'espoir de retrouver le troisième randonneur âgé de 35 ans.

Foot/USM Alger

"J'aurais dû prendre du temps dans la gestion des transferts"

Le directeur sportif de l'USM Alger (Ligue 1 de football), Anthar Yahia, a reconnu vendredi soir avoir "fait des erreurs" et qu'il aurait dû prendre du temps dans la gestion des transferts lors de la période d'intersaison. "Peut-être j'ai fait des erreurs à mon arrivée au club. J'aurais dû prendre du temps dans la gestion des transferts lors de la période d'intersaison. Maintenant, on peut pas refaire le film de cette première partie de saison et faisant mieux de bien préparer l'avenir du club.", a confié Anthar Yahia à l'émission sportive "Ahki Ballone". La direction de l'USM Alger, avait décidé jeudi de maintenir Anthar Yahia dans son poste de directeur sportif, après avoir songé initialement à le limoger

pour mauvais résultats, a l'issue d'une réunion avec le président du Conseil d'administration, Achour Djelloul. "J'ai passé une semaine très difficile surtout après la défaite à domicile face à l'O Médéa (3-1), mais je pense que les choses changeront à l'issue de la réunion de jeudi avec le président du Conseil d'administration. La direction sportive va être renforcée par un ou deux anciens joueurs. Nous sommes en train de voir quelle personne peut apporter le plus pour le club. Je n'ai aucun problème avec Hocine Achiou que je connais très bien et encore moins avec Mohamed Hamdoud. Nous allons mettre les critères pour désigner les prochaines personnes qui vont m'aider dans ma mission.", a-t-il dit. Le directeur sportif de l'USMA a

lancé un appel aux supporters des Rouge et Noir pour qu'ils soient derrière leur club surtout dans ces moments difficile que traverse l'équipe. "Ce qui est important actuellement pour ce grand club, c'est la solidarité des supporters qui doivent rester derrière l'équipe qui traverse une période difficile. Ce qui compte aujourd'hui, c'est de sauver le club. J'assume ma responsabilité mais les joueurs doivent également être à la hauteur.", a ajouté Anthar Yahia. Avec deux points récoltés lors des cinq premières rencontres du championnat de Ligue 1, l'USMA s'apprête à recevoir le NA Hussein-Dey dans un derby algérois prévu dimanche (15h00), comptant pour la 6e journée.

Tissemsilt

Arrestation d'une bande spécialisée dans l'abattage illégal d'arbres forestiers

Une bande spécialisée dans l'abattage illégal d'arbres et le transport de produits forestiers a été mis hors état de nuire par les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Tissemsilt, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps de sécurité. Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, dans le courant de cette semaine, les éléments de cette bande composée de trois individus, indique un communiqué remis à l'APS. Les gendarmes ont saisi un véhicule servant au transport du bois et récupéré 50 troncs d'arbres de pin d'Alep, ajoute le texte. Les mis en cause ont été présentés devant la juridiction territorialement compétente.

Mostaganem

Un mort et deux blessés dans un accident de la circulation

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées suite à un accident de la route survenu vendredi à Mostaganem, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. Le drame s'est produit dans l'après-midi, suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un camion sur la RN 17, à l'entrée nord de la commune d'Aïn Noussy, précise la même source. Le conducteur du véhicule utilitaire, âgé de 46 ans, est mort sur place alors que les deux autres victimes, âgées de 33 et 46 ans, souffraient de diverses blessures. La dépouille du chauffeur a été déposée à la morgue de l'établissement hospitalier "Che Guevara" du chef-lieu de wilaya. Les deux blessés ont été pris en charge au service des Urgences médico-chirurgicales (UMC) du même hôpital, ajoute-t-on de même source.

Ghardaïa

Démantèlement d'une bande spécialisée dans l'escroquerie à Metlili (sûreté)

Les services de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la daïra de Metlili (45 Km au sud de Ghardaïa) ont, mis hors d'état de nuire une bande composée de (5) individus pour leurs implications présumées dans des délits d'escroquerie, fraude et le trafic de devises et bijoux de pacotilles (faux or), indique samedi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya (SW). Deux victimes d'extorsion sur Internet et réseaux sociaux, ont déposé une plainte auprès de la police judiciaire contre des membres de cette bande pour escroquerie et vente de bijoux de pacotille (faux or) pour une somme de 3,5 millions dinars, aussitôt, les services de police ont ouvert une enquête qui a permis l'arrestation des membres de cette bande, selon la source sécuritaire. Les investigations et la perquisition menées par les mêmes services sous la conduite du procureur de la république dans la maison du principal suspect, s'est soldée par la saisie de près de 5 Kg de minerai jaunâtre (faux or), une somme de 13.300 de faux Euro, et plus de deux (2) millions dinars, des produits utilisés pour faire briller le faux or, des équipements électroniques de pesée, des téléphones portables ainsi qu'un véhicule utilisé dans le transport de faux or, indique le communiqué. Les mis en cause âgés entre (26 et 72 ans) seront présentés devant les instances judiciaires compétentes pour "association de malfaiteurs, escroquerie, fraude et trafic de devises et faux or".

RIMA Y

ORAN

Recensement des diplômés de la formation professionnelle (responsable)

La maison d'accompagnement et d'insertion relevant de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Oran recense les diplômés du secteur depuis 2016, afin de faciliter leur intégration dans le monde du travail, a déclaré mercredi le directeur de wilaya par intérim de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Sid Ahmed Belarbi.

L'opération vise à déterminer le nombre de diplômés qui ont rejoint le monde du travail ou celui de l'entrepreneuriat et de connaître les secteurs ciblés par les diplômés, a indiqué à l'APS M. Belarbi, ajoutant qu'il s'agit également d'identifier les obstacles auxquels font face les diplômés pour accéder au marché du travail ou créer des startups, afin de les lever avec

l'aide des partenaires.

Elle vise également à déterminer les filières et les spécialités les plus et les moins demandées par les entreprises économiques, dans le but d'améliorer et de développer la formation de façon à garantir une intégration plus aisée aux diplômés et aux apprentis, en plus de fournir à ces entreprises les données relatives aux diplômés de la formation professionnelle suivant les spécialités et les niveaux de qualification. La maison d'accompagnement et d'insertion, mise en service fin 2019, comprend la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels

et des membres de différentes instances soutenant l'emploi et l'entrepreneuriat, à l'instar des annexes de wilaya de l'Agence nationale de l'em-

ploi (ANEM) et de l'Agence nationale de soutien à l'entrepreneuriat (ex ANSEJ), l'Agence du micro-crédit (ANGEM) et d'assurance chômage (CNAC), selon la même source.

La création de la maison d'accompagnement et d'insertion s'inscrit également dans le cadre de la concrétisation des attentes des jeunes et des diplômés des instituts de formation, par leur participation dans la production locale, a expliqué le responsable.

Cette instance permet de soutenir les projets des jeunes diplômés, notamment dans le domaine de la création de petites et moyennes entreprises, en plus de fournir une main d'œuvre qualifiée et spécialisée dans les différents domaines au profit des entreprises économiques, a-t-il poursuivi.

DJELFA

Enregistrement de 28 agressions sur les réseaux d'électricité et de gaz (entreprise)

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Djelfa a enregistré un total de 28 agressions sur les réseaux d'électricité et de gaz, depuis le début de l'année à novembre dernier, a-t-on appris, mercredi, auprès de la cellule de communication de l'entreprise.

Selon la chargée de la communication, Radia Bencherif, sur ces 28 agressions, 17 ont touché le réseau de distribution d'électricité, et 11 celui de gaz naturel, a-t-elle indiqué, déplorant l'"impact négatif de ces actes sur la qualité des prestations" fournies l'entreprise. "Les agressions contre les réseaux d'électricité et de gaz constituent un véritable casse-tête pour la direction de distribution de la wilaya, notamment les agressions contre les réseaux souterrains de distribution de gaz, qui font souvent l'objet de dégradations dues

aux opérations de forages anarchiques, outre le risque encouru pour la sécurité des citoyens", a-t-elle souligné.

Ces atteintes, qui s'expliquent essentiellement par le non-respect du périmètre de sécurité exigé, tant par les citoyens, que par les entreprises de réalisation, "constituent, également, une source de désagréments pour les citoyens, car à l'origine de coupures de gaz et d'électricités dues à la dégradation des réseaux concernés", a expliqué la même responsable.

Dans la perspective de réduire les risques que pourrait induire ces agressions, la direction de distribution du gaz et de l'électricité de Djelfa a exhorté les citoyens à signaler immédiatement toute opération de forage dans le périmètre immédiat de ces réseaux, en appelant le numéro vert 3303.

EL-OUED/MICROCRÉDIT

Les citoyens de zones d'ombre s'orientent vers la création de micro-entreprises familiales (ANGEM)

Les citoyens établis dans les zones d'ombre de la wilaya d'El-Oued accordent un intérêt au montage de micro-entreprises familiales, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), ont révélé mercredi les responsables locaux de cet organisme. Cette tendance à la création de petites entités familiales rurales est le fruit de la campagne de sensibilisation menée depuis mars dernier par l'antenne locale de l'ANGEM pour la vulgarisation des avantages de l'adhésion à la démarche de développement d'une économie nationale axée sur les micro-entreprises à caractère familial, a expliqué l'encadreur de cette campagne, Amara Benabdallah. Il est relevé, à ce titre, la création au niveau des communes frontalières à vocation pastorale de Douar El-Mae, Benguecha et Taleb-Larbi, de micro-entreprises familiales spécialisées dans l'élevage (ovin, caprin et camelin) et gérées par des jeunes ayant bénéficié de l'appui financier du dispositif. La femme rurale dans les zones enclavées s'attèle, de son

côté, au montage de sa propre entité économique consacrée aux petits métiers, dont la production et la commercialisation de produits de l'artisanat traditionnel, levier de valorisation du patrimoine matériel des régions d'Oued-souf et Oued-Righ, a expliqué le responsable. Par souci d'assurer la réussite de cette campagne de sensibilisation, l'ANGEM a mobilisé, neuf mois durant, l'ensemble de ses cadres et autres délégués de l'Agence dans les douze (12) daïras de la wilaya pour la vulgarisation des formes d'accompagnement et de financement des projets familiaux, des mécanismes de leur concrétisation et des formes d'accompagnement technique. Le programme de cette initiative a focalisé sur la formation permettant d'inculquer aux familles intéressées, la culture de concrétisation de leurs propres micro-entreprises. Le dispositif de l'ANGEM s'emploie ainsi à aider les familles rurales précaires à réaliser leurs propres activités et contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie et au soutien de l'économie nationale.

MOSTAGANEM

Ouverture de 12 annexes de la formation professionnelle dans les zones d'ombre (responsable)

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Mostaganem compte ouvrir 12 annexes dans les zones d'ombre des différentes communes de la wilaya, a-t-on appris mercredi du directeur de ce secteur, Abdelkader Touil. Dans une déclaration à l'APS, M. Touil a indiqué que ces annexes, qui seront ouvertes au courant de la semaine et durant le mois de janvier 2021, vient en application des instructions des autorités locales concernant le rapprochement des offres de formation des zones d'ombre et pour faire suite aux demandes des jeunes demeurant loin des établissements de formation.

communes et seront transférés en espaces pour accueillir les jeunes désirant une formation, notamment dans les domaines de l'apiculture, l'aviculture, l'entretien des arbres fruitiers, la création de pépinières, les spécialités des femmes rurales et des femmes aux foyers, à l'instar de la couture, la coiffure et la fabrication de gâteaux, ajoute le même responsable.

Les quatre annexes ouvertes avec le début de la nouvelle année de formation accueilleront 120 jeunes de la localité, "Ouled Baroudi", (commune de Sidi Lakhdar) et les communes de Hadjadj, Sayada et Touahria dans les différentes spécialités, en attendant l'ouverture du reste des annexes dans les différentes zones.

Concernant l'Institut spécialisé dans la formation professionnelle de Kharouba (Mostaganem), M. Touil a souligné que l'ouverture de ce nouvel établissement de formation est programmée pour la session de février 2021 et accueillera plusieurs spécialités de haut niveau technique, notamment dans les industries alimentaires et les métiers de l'eau.

Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya de Mostaganem, qui dispose de 16 établissements, assure l'encadrement des stagiaires dans 23 filières de formation, dont 4 filières nouvelles et 205 spécialités, après l'enrichissement de la nomenclature de formation locale d'offres de formation de 85 nouvelles spécialités, indique-t-on de même source.

A.A

KHENCHELA

67 millions DA pour la mise à niveau d'un tronçon de la route reliant la commune de Djellal à Kheirane

Un budget de 67 millions de dinars a été mobilisé pour la mise à niveau d'un tronçon de la route reliant les communes Djellal et Kheirane dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris mercredi, du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Djellal, Mohamed Khelaifi.

Dans le cadre du programme visant l'amélioration des conditions de vie des habitants des zones d'ombre de la wilaya de Khenchela, une enveloppe financière de 67 millions DA a été accordée récemment à la commune de Djellal pour la mise à niveau de l'axe routier reliant le chemin de wilaya CW n 7 menant vers la commune Kheirane et la route nationale RN 83 dans sa partie reliant Khenchela à Biskra, a précisé à l'APS, l'édile. Les travaux de réhabilitation de l'axe routier reliant les communes Kheirane et Djellal sur 8km seront lancés "prochainement", dès la finalisation des procédures administratives et légales, conformément au code des marchés publics, a-t-il dit.

Une fois concrétisée, cette opération permettra "le désenclavement des habitants des localités Tawint et Taguerjoumt et Bouyakoub et contribuera aussi à la fixation des habitants des zones d'ombre de la commune Djellal pour diminuer le taux d'exode rural en vue de créer un équilibre de développement à travers les quatre coins de cette collectivité locale", a considéré le même responsable.

La commune Djellal a bénéficié récemment dans le cadre du programme, initié par les hautes instances du pays s'agissant de la prise en charge des habitants des zones d'ombre, de 12 projets de développement dans les secteurs des travaux publics, l'énergie, le ressources en eau, l'éducation et l'agriculture, a conclu la même source.

A.A

NAAMA

Une récolte de 14000 qx d'olives prévue à Naama

Une récolte de 14.000 quintaux d'olives est prévue dans la wilaya de Naama, lors de la campagne de cueillette de la saison agricole, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Lancée à travers la wilaya en fin novembre dernier, cette campagne cible une superficie productive de plus de 825 ha pour un rendement de 17 qx/ha, a-t-on indiqué au service d'appui technique à la production végétale et animale.

Une production de 1.500 hectolitres d'huile d'olive est attendue au niveau de l'huilerie locale et celles de la wilaya de Tlemcen où est destinée la production de la wilaya de Naama, pour une moyenne de transformation de 13 litres au quintal, selon la même source.

La production d'olive se concentre notamment au niveau de dix communes de la wilaya. Le périmètre le plus productif se trouve à Fortassa dans la commune de Sfisifa (plus de 70 ha). L'oléiculture s'est étendue ces dernières années pour atteindre cette année 2.350 ha où sont plantés 900.000 oliviers, a-t-on fait savoir. Le lancement de la campagne de cueillette a été précédé en octobre dernier par des sorties de techniciens spécialisés des subdivisions agricoles en octobre dernier pour sensibiliser les agriculteurs sur les bonnes méthodes à suivre.

A.A

EL TARF

Hausse de la production des arachides (DSA)

La wilaya d'El Tarf a enregistré, au titre de la saison agricole 2019/2020, une hausse de la production des arachides, estimée à 9.180 quintaux contre 8.960 qx durant la saison précédente, a indiqué, mercredi, le directeur local des services agricoles (DSA).

Pratiquée principalement à travers les zones sablonneuses de cette wilaya frontalière, Berrihane, Oum T'boul, El Kala et El Frine notamment, la culture des arachides a connu, cette année, une "amélioration positive de ses rendements en dépit de la baisse de sa superficie", estimée à 745 hectares, comparativement à l'exercice précédent durant lequel il a été consacré pas moins de 800 ha, a ajouté M. Kaddour Ayad. Contrairement à la saison écoulée durant laquelle les conditions climatiques, marquées par la chute de pluie ayant favorisé la croissance d'herbes folles qui ont influé négativement sur les rendements, la production actuelle des arachides a été "meilleure" en dépit de la conjoncture sanitaire liée au covid-19, a-t-on souligné.

La production prévisionnelle des arachides pour la saison agricole 2020/2021, est de l'ordre de 9.500 quintaux, à réaliser sur une



superficie prévisionnelle de 800 ha, a-t-on, par ailleurs, indiqué. Plusieurs familles de cette région, qui entament la cueillette des gousses arrivées à maturité dès la fin du mois d'août de chaque année, soit après une période de six mois de croissance, accomplissent ce travail "à la main", a précisé, de son côté, le président de l'Association char-

gée de la labellisation des cacahuètes d'El Tarf, créée "récemment".

Toute opération nécessaire à la culture des arachides est réalisée par une main d'œuvre locale "maîtrisant les techniques manuelles" nécessaires, a ajouté M. Issam Guitari, lui-même producteur d'arachides dans la localité de Berrihane. Depuis la plantation et

jusqu'à la cueillette des arachides de cette région, appelée communément "les petites calloises" ou les cacahuètes de bouche", les fellahs doivent s'armer de "beaucoup de patience" pour achever la série d'opérations nécessaires dans le plus tôt possible pour éviter les mauvaises surprises à l'origine notamment de leur pourrissement, a-t-il dit. Il a rappelé, dans ce contexte, qu'une fois cueillies et nettoyées, les arachides sont débarrassées de leurs impuretés et séchées avant leur orientation vers le marché. Soulignant la "qualité appréciée" des arachides de cette région, la même source a confié que les efforts sont actuellement focalisés pour labelliser les cacahuètes d'El Tarf et permettre à ce produit du terroir de connaître sa véritable vitesse de croisière. Aussi, l'agrément est "en cours de validation" au niveau de la DRAG, a-t-il dit en estimant que les savoureuses cacahuètes de cette wilaya frontalière gagneraient à être valorisées par une "modernisation" des moyens d'irrigation et le recours à la mécanisation qui contribueront certainement à l'amélioration des rendements de cette culture.

A.Z

SOUK AHRAS

Le niveau du barrage d'Ain Dalia atteint 17,1 millions m3 (responsable)



Le niveau du barrage d'Ain Dalia (7 km à l'Ouest de Souk Ahras) de 11 millions m3 en novembre passé a connu une augmentation pour atteindre 17,115 millions m3, a indiqué mercredi le directeur des ressources en eau par intérim, Halim Benouarith.

Ce barrage, d'une capacité de 76 millions m3 a recueilli en un mois 6,115 millions m3 à la faveur des importantes précipitations de pluies ces dernières semaines, a précisé le même cadre qui a souligné que les précipitations attendues dans les prochains mois devront augmenter davantage le niveau d'eau de cet ouvrage qui assure l'alimentation en eau des habitants de

plusieurs communes de la wilaya, ainsi que des communes d'El Ouenza et El Aouinet (Tébessa) et Ain El Beida et Berrich (Oum El Bouaghi). Réceptionné en 2003, le barrage d'Ain Dalia est le troisième de la wilaya après celui de Foug El Khenga à Oued Charef (160 millions m3) destiné à l'irrigation du périmètre agricole Sedrata/Zouabi/Bir Bouhouch et celui d'Oued Mellègue (156 millions m3), a-t-il rappelé.

La réception attendue pour "fin 2021" du projet du barrage Oued Djedra (37 millions m3) dont le taux d'avancement des travaux est actuellement de 65 % permettra d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable des communes du Nord de la wilaya

(Ouled Driss, Ouled Moumèn, Ain Zana et Machrouha) ainsi que la ville de Souk Ahras, ont indiqué les services de la wilaya.

L'opération de remplissage du barrage Oued Mellègue (70 millions m3) a été achevée et ses eaux serviront à approvisionner le futur complexe de transformation du phosphate d'Oued Keberit ainsi que les habitants de la commune de Sidi Fredj (Souk Ahras) et des deux communes d'El Ouenza et El Aouinet de la wilaya de Tébessa. Une partie des eaux de ce barrage sera destinée à l'irrigation des 5.000 hectares de terres agricoles des communes de Dréa et Taoura (Souk Ahras), est-il indiqué.

Médéa

Plus de 2.400 foyers raccordés en gaz naturel à Beni-Slimane et Ouled-Brahim



Pas moins de 2.463 foyers, situés dans les localités de Beni-Slimane et Ouled-Brahim, Est de Médéa, ont été raccordés, mercredi, au réseau de gaz naturel, a-t-on constaté.

Ainsi, 1.886 foyers, éparpillés à travers les agglomérations urbaines secondaires de Khraissia, Ahl Chaïba, Merabtine et Souk Larabaa sont alimentés à partir du réseau de distribution de la commune de Beni-Slimane.,

La mise en service de ce projet, qui a nécessité un financement estimé à 302 millions de Da, devant bénéficier également à une population de plus de 9.400 habitants, répartis entre ces quatre agglomérations urbaines, s'est déroulée en présence du wali, Djahid Mousse.

Par ailleurs, 577 autres foyers des agglomérations urbaines de Zangar, Bouchaaba et Ouled Trif, dans la commune d'Ouled Brahîm, ont été raccordés au réseau local de gaz naturel. Quelque 62 foyers supplémentaires, de cette même commune, devraient être raccordés, dans les tous prochains jours, portant à 639 le nombre global de foyers de ladite commune alimentés par ce nouveau réseau de distribution.

Laghouat

Octroi de 42 autorisations de forages hydrauliques en décembre

Pas moins de 42 autorisations de forage de puits artésiens ont été octroyées durant le mois de décembre en cours aux agriculteurs dans la wilaya de Laghouat, dans le cadre des efforts de développement des activités agricoles, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des ressources en eau (DRE). Ayant touché les agriculteurs des communes de Sidi-Bouزيد, Aflou, Oued-Morra, Tadjemout, Bennacer

Benchohra et Laghouat, l'opération de délivrance des autorisations s'effectue de manière accélérée, à la faveur de l'ouverture d'une plateforme numérisée d'études des demandes par l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) et des facilités accordées à cet effet par les pouvoirs publics, a indiqué le DRE, Mohamed Tebbache. Les procédures d'octroi des autorisations de réalisation de puits et forages s'effectuent en coordination

et concertation avec les services agricoles pour assurer le soutien et l'accompagnement des agriculteurs et booster la dynamique de développement des activités agricoles, a-t-il ajouté. Aussi, la DRE de Laghouat a procédé à la mise en place d'une cellule chargée de la vulgarisation des méthodes d'exploitation rationnelle des ressources en eau et l'organisation de sessions de formation en direction des agriculteurs pour les sensi-

biliser sur les modes d'irrigation, notamment l'avantageux système du goutte-à-goutte. Le secteur des ressources en eau dans la wilaya fonde de larges espoirs sur l'entrée en exploitation du barrage de "Seklafa", appelé à atténuer le volume d'exploitation des eaux souterraines à des fins d'irrigation agricole, en plus d'alimenter en eau potable certaines communes de la wilaya, a relevé le même responsable.

Le bonheur au travail, oui c'est possible !

Tout le monde cherche le bonheur ou le bien-être. Bonheur ou bien-être riment souvent avec épanouissement professionnel, puisque non seulement vous passez plus de temps au travail qu'avec votre famille, mais votre humeur quotidienne au sein de votre vie familiale est souvent liée à votre journée au bureau.

Great Place To Work®, l'acteur de référence sur la qualité de vie au travail accompagnent la transformation culturelle des organisations depuis plus de 25 ans pour apporter aux salariés le bien être, source de bonheur. Pour cet acteur, une entreprise où il fait bon travailler, c'est une entreprise où les collaborateurs font confiance à leur management, se sentent fiers de ce qu'ils font et apprécient les gens avec lesquels ils travaillent mais pour les dirigeants c'est une entreprise où l'on atteint les objectifs, avec des salariés qui donnent le meilleur d'eux-mêmes et travaillent ensemble comme une équipe ou une famille – le tout dans un climat de confiance. Une telle définition paraît dessiner une entreprise du meilleur des mondes alors que le contexte actuel prête à penser le contraire. Mais pourtant de plus en plus d'entreprises prônent de rendre heureux les salariés car elles considèrent qu'heureux, ils sont davantage impliqués et de que par ailleurs la notoriété de l'entreprise permet d'attirer des talents.

La question du bonheur au travail s'impose, et devient un sujet de société, aussi important que la productivité, les cadences de travail et le management. Sujet primordial pour les salariés, il l'est également, de plus en plus, pour les employeurs.

Qu'est ce qui rend les salariés heureux ?

Selon les sondages, le bonheur passerait par une reconnaissance, un respect, une écoute, mais aussi une transparence absolue : certaines entreprises avant-gardistes ont relevé le défi. On peut notamment citer

Harley Davidson ou le groupe allemand Gore-Tex dont la devise est « Have Fun ! Make Money ! ». Un salarié qui se sent valorisé et qui est libre de prendre des initiatives trouvera plus facilement un sens à son travail.

Ainsi, Norauto a signé un accord d'entreprise en faveur de l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail pour une durée de 3 ans, concrétisant ainsi sa volonté d'agir pour le bien-être de ses collaborateurs et l'amélioration constante des conditions de travail. Norauto a mis en place le télétravail par un premier accord d'entreprise en 2009, bien avant que cette idée soit une nouvelle tendance. L'objectif de ce mode d'organisation du travail est de favoriser une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle.

Le Baromètre des salariés BVA-BPI group s'est intéressé entre autres au bien-être au travail des salariés. Ce sondage a été réalisé du 6 au 10 février auprès d'un échantillon représentatif de 1006 salariés âgés de 15 ans et plus. La reconnaissance de son travail (54%), les relations avec ses collègues (52%) ou sa hiérarchie (47%) et l'environnement de travail (44%) sont les fondements de la qualité de vie au travail pour les salariés, tels sont les enseignements de ce baromètre.

Pour être plus heureux au travail, apprenez à penser positif. C'est une clé du bonheur et elle ne dépend que de vous. Le bonheur passe par de bonnes relations avec vos collègues. Concentrez-vous sur les personnes bienveillantes ! Arrivez avec le sourire même si vous êtes stressé. Qu'il est agréable le matin d'entendre quelques mots aimables. Les américains ont souvent tendance à se complimenter sur leur bonne mine ou sur un détail vestimentaire.

Vous ressentirez rapidement un impact positif en envoyant des bonnes ondes à votre entourage professionnel !

Les obligations d'un employeur envers ses salariés

Il est souvent évoqué les obligations du salarié envers son employeur mais l'employeur est lui aussi doit répondre à nombre d'obligations envers son salarié. Ces obligations imposées par la loi peuvent être complétées par celles contenues dans les clauses du contrat de travail qui sont parfois liées aux conventions collectives du secteur par exemple.

A la suite de l'embauche et de la signature du contrat de travail, l'employeur doit s'acquiescer de quelques impératifs, dont les obligations de loyauté et d'adaptation.

Lors de la rédaction du contrat de travail

Puisqu'il revient à l'employeur de rédiger le contrat de travail, celui-ci doit être attentif à proposer des conditions de travail au futur salarié qui remporte son adhésion. Il arrive que pour obtenir un travail les salariés acceptent des conditions qui ne lui sont pas toujours favorables. Mais l'expérience montre que le fait de rédiger un contrat au détriment du salarié se retourne un jour ou l'autre contre l'employeur.

L'employeur doit respecter le contrat

Le contrat signé doit être respecté aussi bien par le salarié que par l'employeur. Tous les aspects cités doivent être respectés : le salaire, les horaires de travail, les tâches à accomplir et les différents avantages obtenus par le salarié. L'employeur ne peut pas changer quoi que ce soit dans le contrat sans l'accord du salarié. Aussi, les éléments essentiels dans les contrats ne doivent en aucun cas être modifiés. Il est obligatoire de remettre un contrat de travail

dûment signé par l'employeur et l'employé.

L'obligation de formation

Pendant l'occupation d'un premier emploi, l'employeur a l'obligation de donner des formations à son salarié pour qu'il puisse effectuer son travail correctement. Il doit également veiller à l'évolution des compétences de ce dernier. L'évolution est valable aussi bien au niveau des tâches de l'entreprise, que de l'organisation. L'employeur doit veiller aux compétences du salarié à occuper son emploi compte tenu de l'évolution des emplois, et des technologies. L'employeur peut proposer au salarié des formations participant au développement de ses compétences. Si l'employeur manque à cette obligation, le salarié peut subir un préjudice, puisque ses compétences vont être obsolètes.

Le respect des droits du salarié

Dans l'entreprise, le salarié possède des droits que l'employeur est obligé de respecter. Il a par exemple le droit de garder secrète sa vie privée comme le droit de choisir librement son domicile. Il a également le droit à l'expression, mais ce droit est limité par le respect des autres. Cela veut dire qu'il peut parler à ses collègues, s'exprimer en cas de mécontentement, mais à condition que cela ne nuise pas au travail ou qu'il ne dérange pas ses collaborateurs. Il a également la liberté de garder ses propres opinions. L'employeur est obligé de respecter et de faire respecter les cultures et la religion de tous ses salariés. Et enfin, l'employeur doit respecter la dignité de chacun d'entre eux.

Les moments difficiles dans la vie d'un entrepreneur

Souvent répété en boucle l'adage « la vie d'un entrepreneur n'est pas un long fleuve tranquille », n'est pas seulement un leitmotiv énoncé sans raisons. L'entrepreneur est confronté, on pourrait le dire, aux intempéries de toute entreprise et doit pouvoir sans cesse rebondir pour permettre à son entreprise de rester pérenne. Les circonstances peuvent comme par exemple en ce moment des grèves qui ont détourné des acheteurs de son entreprise, de la multiplication de concurrents sur un terrain où vous aviez le monopole, des promotions alléchantes, de l'innovation...et la stratégie que vous aviez élaborée n'a plus de sens. Disposant d'une grande liberté qui lui permet de s'épanouir, l'entrepreneur n'est pourtant pas protégé contre certaines situations difficiles qui peuvent remettre en question la viabilité de l'entreprise : ventes en baisse, trésorerie tendue, conflits d'intérêt ou dépôt de bilan. Comment faire pour gérer au mieux ces moments indésirables et éviter le pire ?

La baisse du chiffre d'affaires

Incertitudes ou dévalorisation, les substantifs ne manquent pas lorsqu'un entrepreneur mobilise tous les moyens humains, matériels et financiers pour espérer des ventes qui ne se réalisent pas. Dans cette situation, qui se répète de nombreuses fois dans la vie d'un entrepreneur, il faut réagir rapidement et procéder à une nouvelle étude de marché. Il faut tout d'abord observer précisément les pratiques commerciales de la concurrence, puis prendre d'avantage en compte la spécificité de la clientèle et enfin trouver une identité commerciale.

L'absence de rémunération

Il est difficile pour un entrepreneur d'être à la fois stratège, financier ou communicant sans pouvoir se verser la moindre rémunération. Cette situation est une vraie épreuve pour un chef d'entreprise qui doit bien souvent faire face à un burn out. Pour éviter de ne pas s'assumer financièrement, il faut établir un business plan précis dès le démarrage de l'activité puis le réévaluer men-



suellement en y intégrant une rémunération. L'idéal est de prévoir une épargne de précaution en cas de coup dur avant de débiter l'exploitation de son affaire.

Le conflit avec un associé

Un ami de longue date ou un business angel sélectionné pour ses compétences économiques... Pourtant, les relations avec son associé se dégradent pour une question de stratégie commerciale ou d'extension d'une ligne de crédit. Du jour au lendemain, l'existence de l'entreprise est mise en péril. Pour régler rapidement le conflit, mieux vaut organiser une réunion formelle dans le but de réaffirmer ses objectifs et ceux de son associé. Si le conflit ne se résout pas, il faut reformuler le contenu de l'entretien dans une lettre recommandée voire saisir le juge.

L'arrêt des financements bancaires

Un chiffre d'affaires dégradé et plusieurs rejets de prélèvement suffisent à la banque pour stopper toute ligne de crédit. C'est une situation dramatique pour un entrepreneur car le manque de trésorerie ne permet pas de régler les divers fournisseurs, provoquant ainsi une diminution du stock et du chiffre d'affaires. Pour rétablir la situation, plusieurs actions sont à mener de front :

- Continuer les négociations avec la banque
- Demander des délais de paiement auprès de ses fournisseurs et autres partenaires
- Saisir le médiateur du crédit mandaté pour rechercher une solution financière

La déclaration de cessation de paiement

Malgré tous les efforts déployés pour sauver son entreprise, il arrive qu'aucune solution ne puisse rendre viable son activité. Lorsque les dettes s'accumulent et que le retard des paiements dépasse 45 jours, il faut déclarer son entreprise en cessation de paiement. Si une phase de redressement est accordée, il est recommandé de communiquer régulièrement avec le mandataire judiciaire. En parallèle, il est bon de penser à sa reconversion professionnelle (cession de l'entreprise, entretiens d'embauche...). Mais, il faut vraiment penser au rebond et chercher des solutions et pour cela plutôt que de s'isoler rencontrer des personnes expertes qui vous aideront à sortir de l'impasse.

Comment s'améliorer en « stratégie »

La stratégie est votre boussole mais aussi celle de vos collaborateurs. Elle permet de ne pas remettre en question au moindre coup

de vent les décisions prises et l'organisation des services. Rien de plus déconcertant qu'un dirigeant qui est influencé par les circonstances extérieures, ne sait pas maintenir le cap et se révèle incapable d'anticiper. La stratégie d'entreprise est l'ensemble des actions, des décisions et des moyens à mettre en œuvre sur une période donnée (moyen ou long terme) pour l'atteinte des objectifs. C'est en quelque sorte le guide de l'entrepreneur. Pour s'améliorer en « stratégie », il faut forcément maîtriser la « démarche stratégique » adaptée au modèle économique de son entreprise.

Quatre étapes sont nécessaires pour réaliser une stratégie performante.

Première étape : réaliser un diagnostic stratégique

Le but de la mise en place d'une stratégie d'entreprise est de créer continuellement du potentiel pour la bonne marche des activités. Pour mieux la définir, il faut commencer par un « diagnostic stratégique » de la situation actuelle de l'entreprise. Les spécialistes parlent communément de forces-faiblesses et d'opportunités-menaces ou analyse SWOT. Il existe une palette d'outils pour réussir cette analyse. Par exemple, la théorie des jeux et les stratégies de domination par les coûts, de rupture, Blue Ocean, de différenciation ou de focalisation sur les niches.

Deuxième étape : passer en revue les processus actuels

Si rien ne va plus, c'est justement à cause d'un maillon faible ou d'un aspect négligé. Le plus urgent c'est d'examiner les processus en cours. Pour réussir cette étape, il faut que le dirigeant se comporte comme un potentiel investisseur. Tout en gardant à l'esprit la vision et les objectifs de l'entreprise, il doit s'assurer que les processus mis en place répondent aux besoins et y ajoutent de la valeur. En fonction de l'information et du flux des matériaux, il va cartographier chaque processus. Ainsi, il comprendra les liens entre les éléments de la production et il sera plus outillé pour détecter les sources de gaspillage et les éliminer.

Troisième étape : préférer l'approche d'amélioration continue

Pour mettre en place un plan d'amélioration continue, il faut :
– Réaliser une étude de la concurrence et surtout des meilleures pratiques du secteur dans lequel vous opérez. Les spécialistes appellent cette démarche analyse comparative. En menant une étude de la concurrence, vous ne devez pas copier exactement le plan des autres entreprises. Essayez plutôt d'en élaborer un qui répond aux objectifs de votre entreprise.
– Se baser sur des ressources externes pour évaluer vos forces et faiblesses. C'est la meilleure manière d'obtenir un point de vue externe afin de définir une nouvelle stratégie permettant d'améliorer la productivité de l'entreprise.
– Définir des priorités en mettant en place une approche progressive. Cette démarche permet d'obtenir plus rapidement des résultats convaincants plutôt que d'essayer de tout réaliser au même moment.
– Réorganiser les équipes tout en tenant compte des compétences des collaborateurs.

Quatrième étape : se concentrer sur son cœur de métier

Aujourd'hui, la sous-traitance est un moyen rentable pour les PME. Elle permet aux entreprises de centrer leurs efforts sur ce qu'elles font de mieux. Par exemple, vous pouvez choisir d'externaliser votre comptabilité, votre logistique, votre système informatique, les relations publiques ou la paie. Avant d'entreprendre cette démarche, pensez à évaluer vos coûts et votre production. Il est important de détecter les fonctions de bases qui accroissent votre chiffre d'affaires et les fonctions qui nuisent à votre productivité et augmentent vos dépenses. Contrairement aux idées reçues, la sous-traitance n'est pas à la cause de la perte du contrôle de l'entreprise, elle permet plutôt d'adopter une bonne stratégie et de se concentrer sur son cœur de métier. En adoptant une alliance stratégique, vous développez votre entreprise sans engager des coûts supplémentaires ni augmenter la taille de votre entreprise.

Demande d'augmentation, les arguments pour refuser

Sujet délicat, sujet récurrent et qui parfois revient lors des rencontres informelles au moment où le dirigeant s'y attend le moins. Mille raisons peuvent justifier d'augmenter un salarié et particulièrement si ce salarié s'implique mais aussi mille raisons peuvent justifier de refuser. La rémunération est un sujet qu'il faut considérer en amont que l'on soit en période de croissance ou en période de récession. L'entreprise jouit d'une large liberté pour fixer et faire évoluer le salaire du personnel à condition de respecter les normes imposées par le Code du travail, le contrat de travail, la convention collective et les usages de l'entreprise. En principe, l'entreprise n'est pas obligée de se prononcer en faveur de l'augmentation de salaire de son salarié. Dans ce

cas, elle doit savoir justifier son refus afin d'éviter les conflits.

Si la demande d'augmentation de salaire ne semble pas justifiée

Il est plus facile de répondre à une demande d'augmentation de salaire non justifiée. En principe, un salarié sollicite la reconnaissance de l'entreprise à la suite d'une surcharge de travail, de nouvelles responsabilités ou de nouvelles tâches. L'entreprise doit ressentir les efforts qu'il fournit, son efficacité à remplir ses fonctions correctement, et ses contributions pour aider l'entreprise à se développer. Si les travaux réalisés par le salarié ne génèrent pas pour l'instant d'impacts positifs sur la production, l'augmentation de son salaire risque de compromettre à l'équilibre financier de la so-

ciété. Ce facteur explicite permet de justifier d'un refus d'augmentation de salaire, du moins dans un premier temps. Le manager ne doit toutefois pas hésiter à montrer à son salarié le chemin à suivre en vue de cette augmentation et lui montrer que si la situation devient propice, cette augmentation pourra être envisagée.

S'il s'agit d'une augmentation collective

La majorité des entreprises procèdent aux augmentations de salaire à une période fixe, souvent vers la fin ou en début d'année. L'augmentation peut être faite de manière individuelle ou collective, selon le régime mis en place par l'entreprise. Avant d'accorder une augmentation, l'entreprise réalise un entretien d'évaluation pour déterminer la compétence de

chaque salarié. Certaines entreprises adoptent un système d'augmentation de salaire de nature collective. Dans ce contexte, les négociations se dérouleront entre l'employeur et le syndicat, qui négocieront une augmentation en faveur des salariés. Les négociations se baseront sur les résultats de l'évaluation que l'entreprise a demandé au préalable. Dans le cas où la situation économique et financière de l'entreprise ne le permet pas, le manager ne doit pas hésiter à fournir les détails des raisons du refus de la demande d'augmentation.

Ne jamais démotiver un salarié

Une réponse défavorable à une demande d'augmentation de salaire ne doit pas constituer de source de démotivation pour le

salarié. Le manager doit motiver son refus en fournissant des explications bien fondées tout en évitant de dévaloriser le demandeur. Il doit reconnaître les efforts fournis par le salarié même si celui-ci n'a pas atteint l'objectif fixé par l'entreprise. La rémunération constitue un sujet très délicat qu'il faut traiter avec diplomatie. Annoncer une réponse négative exige de faire preuve d'une certaine délicatesse. Le dirigeant ne doit pas se précipiter à donner sa réponse. Il doit montrer à son salarié qu'il considère sa demande en prenant le temps d'y réfléchir. Le manager doit éviter de promettre une augmentation de salaire dans un avenir proche si les moyens à la disposition de l'entreprise ne lui permettent pas de tenir sa promesse.

La France reçoit les premières doses du vaccin contre le Covid-19

Les premières doses du vaccin contre le Covid-19 développé par l'américain Pfizer et l'allemand BioNTech ont été acheminées samedi matin à la pharmacie centrale des Hôpitaux de Paris, en banlieue parisienne, rapportent les médias locaux.

La vaccination commencera dimanche en France, où plus de 62.000 personnes sont mortes après avoir été infectées par le coronavirus, comme dans toute l'Union européenne. Les premières injections auront lieu dans deux établissements pour personnes âgées, à Sevran (nord de Paris) et Dijon (est). Quelque 19.500 doses du vac-

cin contenues dans 3.900 flacons, selon l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), ont été transportées à bord d'un camion réfrigéré qui a fait le voyage depuis l'usine de Pfizer à Puurs, dans le nord-est de la Belgique.

"C'est historique, il s'agit de toutes premières doses", s'est réjoui le chef du pôle pharmacie hospitalière des Hôpitaux de Paris, Franck Huet.

L'arrivée dans l'UE du vaccin Pfizer-BioNTech a été validée lundi par l'Agence européenne du médicament. Le feu vert français a ensuite été délivré jeudi par la Haute autorité de santé (HAS).

Le lancement de la campagne de vaccination est très attendu alors qu'un premier cas de contamination par le variant du Covid-19 apparu au Royaume-Uni a été détecté en France vendredi, chez un Français résidant habituellement en Grande-Bretagne.

La campagne de vaccination française pour les 7.000 établissements pour personnes âgées, leurs résidents et leurs soignants susceptibles de développer des formes graves du Covid ne démarrera réellement à grande échelle que début 2021, selon l'AFP.

A.R

NOUVEAUX CONFINEMENTS À LA VEILLE DES PREMIÈRES VACCINATIONS DANS L'UE

L'Autriche, l'Ecosse et l'Irlande du Nord confinent à nouveau leur population samedi, au lendemain de Noël et à la veille du démarrage dans les 27 pays de l'Union européenne des campagnes de vaccination contre le Covid-19, qui a infecté plus de 25 millions de personnes sur le continent.

Après une trêve de Noël au cours de laquelle les Autrichiens ont été à nouveau autorisés à faire du ski, un troisième confinement généralisé entre en vigueur samedi dans le pays alpin.

Ce "couvre-feu" qui s'appliquera "toute la journée", selon le gouvernement, s'étendra jusqu'au 24 janvier, avec un allègement des restrictions à partir du 18 janvier pour les personnes s'étant pliées à un test antigénique. A partir du 18 janvier également, les enseignants, les commerçants en contact avec la clientèle et les conducteurs de transports en commun seront testés toutes les semaines.

L'Irlande et l'Italie se sont pour leur part reconfinées avant les fêtes.

De nouvelles restrictions draconiennes (fermeture des commerces "non essentiels", limitation ou interdiction des contacts sociaux etc.) entrent en vigueur samedi en Ecosse et en Irlande du Nord.

Un nouveau confinement est déjà imposé sur une partie de l'Angleterre depuis le 20 décembre, pour juguler un nouveau variant "hors de contrôle" du coronavirus et une épidémie en très forte accélération.

Une étude mise en ligne jeudi, mais pas encore parue dans une revue scientifique, a confirmé que ce nouveau variant du virus était "50% à 74%" plus contagieux que les souches jusque-là en circulation.

Selon les chercheurs de la London School of Hygiene and Tropical Medicine (LSHTM), à l'origine de l'étude, si des mesures encore plus restrictives ne sont pas prises, "le nombre des hospitalisations et des morts dues au Covid-19 atteindra des niveaux plus élevés en 2021 que ceux observés en 2020".

Une personne contaminée par ce nouveau variant a été repérée pour la première fois en France, a annoncé vendredi le ministère de la Santé. Un cas similaire a été signalé en Allemagne, et un autre au Liban au cours des derniers jours.

Après l'annonce de la découverte de cette nouvelle souche au Royaume-Uni, l'inquiétude a poussé des dizaines de pays - nombre d'entre eux appliquent toujours la mesure - à couper leurs liaisons aériennes, maritimes ou terrestres avec lui en début de semaine, semant le chaos dans son approvisionnement.

Des milliers de routiers ont passé Noël dans leur camion, bloqués dans la zone de Douvres, le principal port anglais transmanche, dans l'attente d'un test négatif au Covid-19 pour embarquer vers le continent, qui a réautorisé le trafic à cette condition.

Le port de Calais, dans le nord de la France prévoit une situation "totalement résorbée" samedi, après une opération de dépistage massive pratiquée côté anglais par quelque 1.100 militaires britanniques appelés à la rescousse.

Plus de 25 millions de cas de contamination par le Covid-19 ont été recensés en Europe, la zone du monde la plus touchée devant l'Amérique du Nord (19,2 millions de cas) selon un comptage réalisé par l'AFP vendredi.

Le continent déplore plus de 540.000 décès et est également la région du monde où le virus se propage le plus vite: 250.000 nouvelles contaminations par jour en moyenne la semaine dernière, sur 630.000 au niveau mondial.

Après le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la Suisse, le Mexique, le Chili, et de nombreux autres pays, les campagnes de vaccination débuteront dimanche dans les 27 pays de l'Union européenne, dont les régulateurs ont autorisé le 21 décembre le vaccin Pfizer-BioNTech. Chaque pays définit ses publics prioritaires et son organisation logistique.

"Pendant cette année terrible, nous avons vu les sacrifices faits par tant de gens pour protéger et préserver la vie. Nous ne devons pas gaspiller ces sacrifices", a déclaré vendredi le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus. "Les vaccins offrent la solution pour sortir enfin de cette tragédie. Mais il faudra du temps pour que le monde entier soit vacciné".

De son côté, dans son message de Noël, le pape François a lancé un appel aux "vaccins pour tous, en particulier pour les plus vulnérables", soulignant que "les lois du marché et les brevets d'invention" ne doivent pas faire la loi face à "la santé de l'humanité".

Selon l'OMS, 61 vaccins sont entrés en phase d'essai sur les humains, dont 16 sont en phase finale. Et 172 autres vaccins sont en train d'être mis au point.

Tunisie/Covid-19: 61 décès supplémentaires et 1.826 nouvelles contaminations (Santé)



La Tunisie a enregistré 61 décès supplémentaires du nouveau coronavirus (Covid-19) et 1.826 nouvelles contaminations par le virus, a annoncé samedi le ministère tunisien de la Santé.

Dans un communiqué, le ministère a annoncé avoir enregistré "61 nouveaux décès portant à 4.385 le nombre de personnes mortes du Covid-19 à la date du 24 décembre".

Selon la même source, 1826 nouvelles contaminations ont été recensées à la même date sur un total de 6.145 analyses effectuées. Il s'agit du bilan quotidien le plus élevé depuis l'apparition du virus en Tunisie en mars dernier.

Le nombre des personnes rétablies s'est élevé, à la même date, à 98 mille 426 sur un total de 128 mille 578 cas porteurs du virus, ajoute le ministère.

Et 6485 patients infectés par le coronavirus sont actuellement pris en charge dans des établissements sanitaires des secteurs privé et public, dont 311 en soins intensifs et 103 placés sous respiration artificielle, selon le ministère de la Santé.

A.Z

La Russie franchit la barre des 3 millions de cas de Covid-19

La Russie a passé samedi la barre des 3 millions de cas de coronavirus dans le pays, qui fait face à une deuxième vague d'infections, alors que les autorités se refusent à tout confinement national.

Selon les chiffres officiels publiés par les autorités, la Russie compte désormais 3.021.964 cas de Covid-19 dont 54.226 mortels. Le pays, le quatrième le plus touché au monde par la pandémie, a enregistré 29.258 nouvelles contaminations et 567 morts ces dernières 24 heures.

Le nombre de nouvelles infections et de décès bat des records chaque semaine depuis le début de l'hiver, la ville la plus touchée étant la capitale, Moscou, et sa région, ainsi que la deuxième ville du pays, Saint-Petersbourg.

Les autorités russes ne comptabilisent toutefois que les morts dont la cause principale est le Covid-19, après confirmation par une autopsie.

L'agence officielle des statistiques Rosstat a elle enregistré en octobre 2020 quasiment 50.000 décès supplémentaires par rapport à octobre 2019.

Entre mars et fin octobre, la surmortalité s'élève à presque 165.000 décès par rapport à l'année passée, laissant présager un bilan beaucoup plus lourd que ce que les autorités admettent.

Le gouvernement se refuse jusqu'ici à tout nouveau confinement national pour préserver une économie en berne et comptent sur une vaccination massive de la population russe grâce au vaccin développé par Moscou, le Sputnik V. Le ministre russe de la Santé Mikhaïl Mourachko a jugé samedi à la télévision publique que le vaccin était "sûr et efficace" pour une vaccination massive de la population et autorisé son utilisation chez les personnes de plus de 60 ans.

A.Z

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANPE TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

FOOT/LIGUE 1

Les dates des six prochaines journées et les matchs retards fixées (LFP)



La Ligue de football professionnel (LFP) a arrêté les dates du championnat de Ligue 1 de la 7ème à la 12ème journée ainsi que les dates des matchs retards.

Matchs retards : 31 décembre 2020

CR Belouizdad- JSM Skikda
MC Alger- CS Constantine
NA Hussein-dey- ES Sétif (31 décembre ou 1er janvier selon la décision de la CAF concernant le match FC Renaissance (Tchad)-ESS
JS Kabylie-AS Ain M'lila 2 février 2021
O Médéa - CR Belouizdad
JS Saoura -MC Alger

Reste à programmer CR Belouizdad CS Constantine 7è Journée:

Vendredi 8 janvier 2021
NA Hussein-Dey ASO Chlef
JSM Skikda-JS Saoura
CS Constantine- AS Ain M'lila
Samedi 9 janvier 2021
O Médéa -WA Tlemcen
USM Bel Abbès- NC Magra
RC Relizane-US Biskra
CA Bordj Bou Arreridj- ES Sétif
Lundi 11 janvier 2021
JS Kabylie- USM Alger
MC Alger - MC Oran
Paradou AC-CR Belouizdad

8è Journée:

Jeudi 14 janvier 2021
JSMS-CSC
Vendredi 15 janvier 2021
JSS-NAHD
ASO-CABBA
USB-USMBA
ASAM-OM
Samedi 16 janvier 2021
USMA-RCR
NCM-PAC
WAT-JSK
CRB-MCO
ESS-MCA
9ème journée : 22 janvier 2021
10ème journée : 26 janvier 2021
11ème journée : 30 janvier 2021
12ème journée : 6-7 février 2021.

La pandémie de Covid-19 met le sport algérien et mondial KO

Jeux méditerranéens d'Oran reportés à 2022, JO de Tokyo repoussés à 2021, Euro-2020 de football décalé, salles de sport fermées, compétitions gelées : le Covid-19 a fortement impacté la pratique sportive durant l'année 2020 en Algérie et partout dans le monde.

Au vu de la vitesse de transmission du Covid-19, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a aussitôt émis des recommandations afin de réduire tous les rassemblements susceptibles d'amplifier la propagation du virus, ce qui a poussé les pouvoirs publics en Algérie à annoncer la suspension des activités sportives, toutes disciplines confondues, le 16 mars.

Face à cette situation, des événements sportifs majeurs ont été reportés voire annulés. La 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) d'Oran, initialement prévue pour 2021, a été ainsi reportée à 2022, afin d'éviter tout chevauchement

avec les Jeux olympiques (JO) de Tokyo-2020, repoussés aussi d'une année.

D'autres manifestations prévues en Algérie ont été également décalées à 2021, à l'image de la Coupe d'Afrique de cyclisme sur route à Oran et du Championnat d'Afrique de VTT, tandis que le Tour d'Algérie cycliste 2020, prévu le mois de mars dernier, a été carrément annulé.

En basket, l'équipe nationale a fait l'impasse sur les éliminatoires de l'AfroBasket-2021 dont le premier tournoi qualificatif a été organisé du 27 au 29 novembre à Kigali, arguant l'absence d'un plan de vol pour rejoindre le Rwanda suite à la fermeture de l'espace aérien.

Idem pour les sélections algériennes des moins de 18 ans filles et garçons qui ont manqué l'AfroBasket-2020 de la catégorie en Egypte pour la même raison.

A.E

Foot / Ligue 1 (6e journée) L'ESS pour reprendre son fauteuil de leader, l'USMA en quête de réaction

L'ES Sétif tentera de reprendre les commandes de la Ligue 1 de football en accueillant le Paradou AC, alors que l'USM Alger, dos au mur, n'aura plus droit à l'erreur dans le derby algérois face au NA Hussein-Dey, à l'occasion de la 6e journée prévue dimanche. Cette journée sera tronquée de deux rencontres, JS Saoura - MC Alger et CR Belouizdad - CS Constantine, reportées à une date ultérieure en raison de l'engagement des deux clubs algérois au 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique.

L'ES Sétif (2e, 10 pts), dont la rencontre du 2e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération africaine prévue initialement mercredi à N'djamena face aux Tchadiens de Renaissance FC a été annulée, partira favori dans son antre du 8-Mai-1945 devant le PAC (5e, 7 pts), auteur de son premier succès de la saison lors de la précédente journée à domicile face au CA Bordj Bou Arreridj (3-2).

Une victoire permettrait à l'Entente de reprendre provisoirement son fauteuil de leader. Le PAC, quant à lui, abordera ce rendez-vous avec l'intention de confirmer son réveil.

L'AS Aïn M'lila, surprise de ce début de saison (4e, 8 pts), bénéficiera de la faveur des pronostics face au CABBA (18e, 2 pts), dont un éventuel autre faux-pas pourrait être fatal pour l'entraîneur Billel Dziri.

De son côté, le MC Oran (5e, 7 pts), qui reste sur un match nul en déplacement face à l'USM Bel-Abbès (1-1), enchaînera avec un troisième derby de l'Ouest de rang, à l'occasion de la réception du RC Relizane (10e, 6 pts), battu à domicile par le MC Alger (0-1).

Sans la moindre défaite depuis le début du championnat, le MCO devra se méfier d'une équipe de Relizane qui compte effectuer le court déplacement avec l'objectif de se racheter et éviter un autre revers.

A Alger, l'USMA (18e, 2 pts), au-



teur d'une entame de saison catastrophique, devra impérativement relever la tête pour éviter de s'enliser davantage dans la crise, en recevant le NAHD (15e, 3 pts).

Le nouvel entraîneur de l'USMA Thierry Froger, qui a raté ses débuts en concédant deux défaites de rang, est appelé à remobiliser ses troupes pour éviter une autre désillusion face à une équipe du Nasria avide de rachat, quelques jours après la défaite essuyée dans le derby face au CRB (0-2).

Pour sa part, la JS Kabylie (12e, 5 pts), auteur de deux succès consécutifs, toutes compétitions confondues, effectuera un déplacement périlleux au Sud du pays pour défier l'US Biskra (5e, 7 pts), invaincue depuis le début de l'exercice.

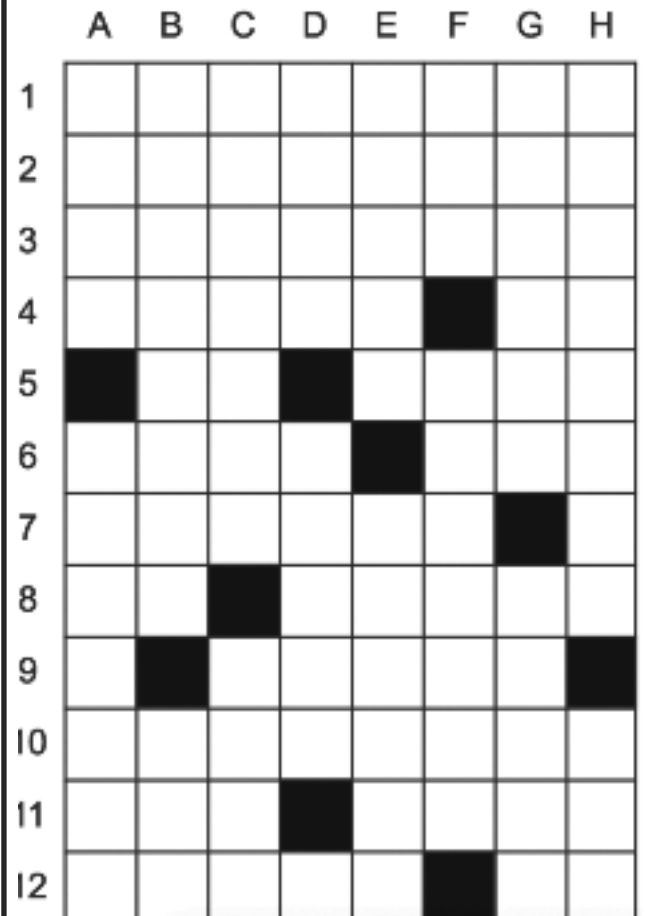
Le stade Akid-Lotfi de Tlemcen abritera le duel des promus entre le WAT et la JSM Skikda, qui occupent conjointement la 15e position avec 3 points chacun. Sèchement battus à la maison par l'ASO Chlef (1-4), les Skikdis seront appelés à réagir. Enfin, le NC Magra (13e, 4 pts) abordera son rendez-vous à domicile face à l'Olympique Médéa (13e, 4 pts) avec l'objectif de se réhabiliter avec ses supporters, après deux revers de rang, alors que l'ASO (5e, 7 pts), menée à la baguette par le meilleur buteur du championnat Kaddour Beldjilali (5 buts), sera favorite à la maison face à la lanterne rouge USMBA (2 pts)

AMINE .A

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALMENT :

1. Chemise qu'on porte au bureau. 2. Il est à l'origine d'un petit qui a du volume. 3. L'homme au sixième sens. 4. Prophète biblique. Changement de quartier. 5. Symbole du lumen. Forte transpiration. 6. Village de verriers. Bref sifflement. 7. Garni de boucles. 8. Se met sur le do. Peser le contenant. 9. Fait les gros yeux. 10. Ce n'est pas encore le premier. 11. Chef sudiste. Branche de l'Oubangui. 12. Pièce de gréement. En ville.

VERTICALEMENT :

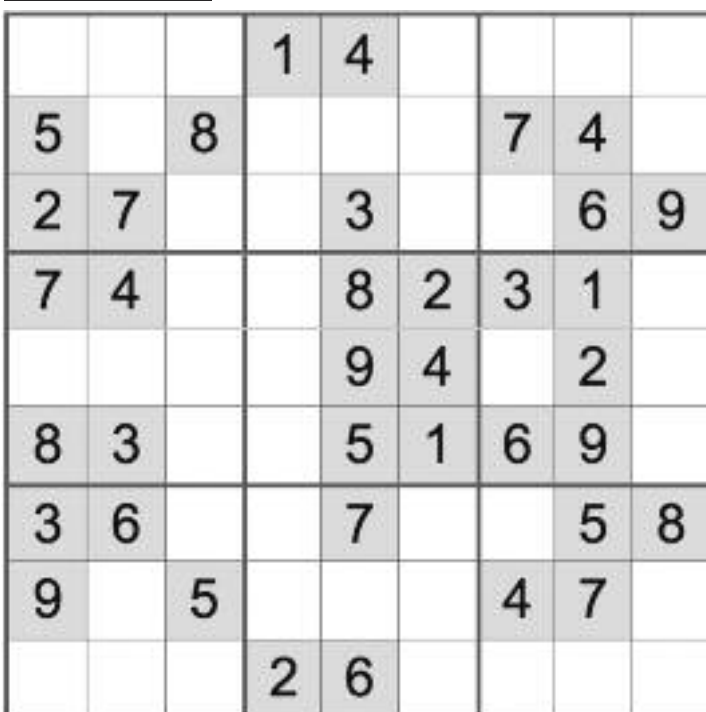
A. Fraîcheur en voiture. Il est maigre comme un fil de fer. **B.** Graisse de mouton purifiée. Sortis pour faire la vie. **C.** Mât de bateau. Exercice de gymnastique. **D.** En position inférieure. Prendre du lait à la source. **E.** Résidus de cheminées. Plongeur dans un restaurant. **F.** Point du lever du jour. Tel un lait aseptisé. **G.** On y travaille à la chaîne. Elle réchauffe les épaules.

Mots mélangés

ACADEMIE ACRE
AFFAMER APPETIT
ARISER BABIL
BICORNE CAGET CLIP
COUVREUR CREATINE
CUPIDITE DUEGNE
ESCADRON EUNECTE
FRICHE
HUSSARD LECTEUR
MADRIER MIMETISME
OSSUAIRE PACIFISME
PIPE RAPSODIE
REACTEUR TAPENADE
TELE TIMIDE TROMPE
VANTARD VERACITE
VIGILANT
VIPERE

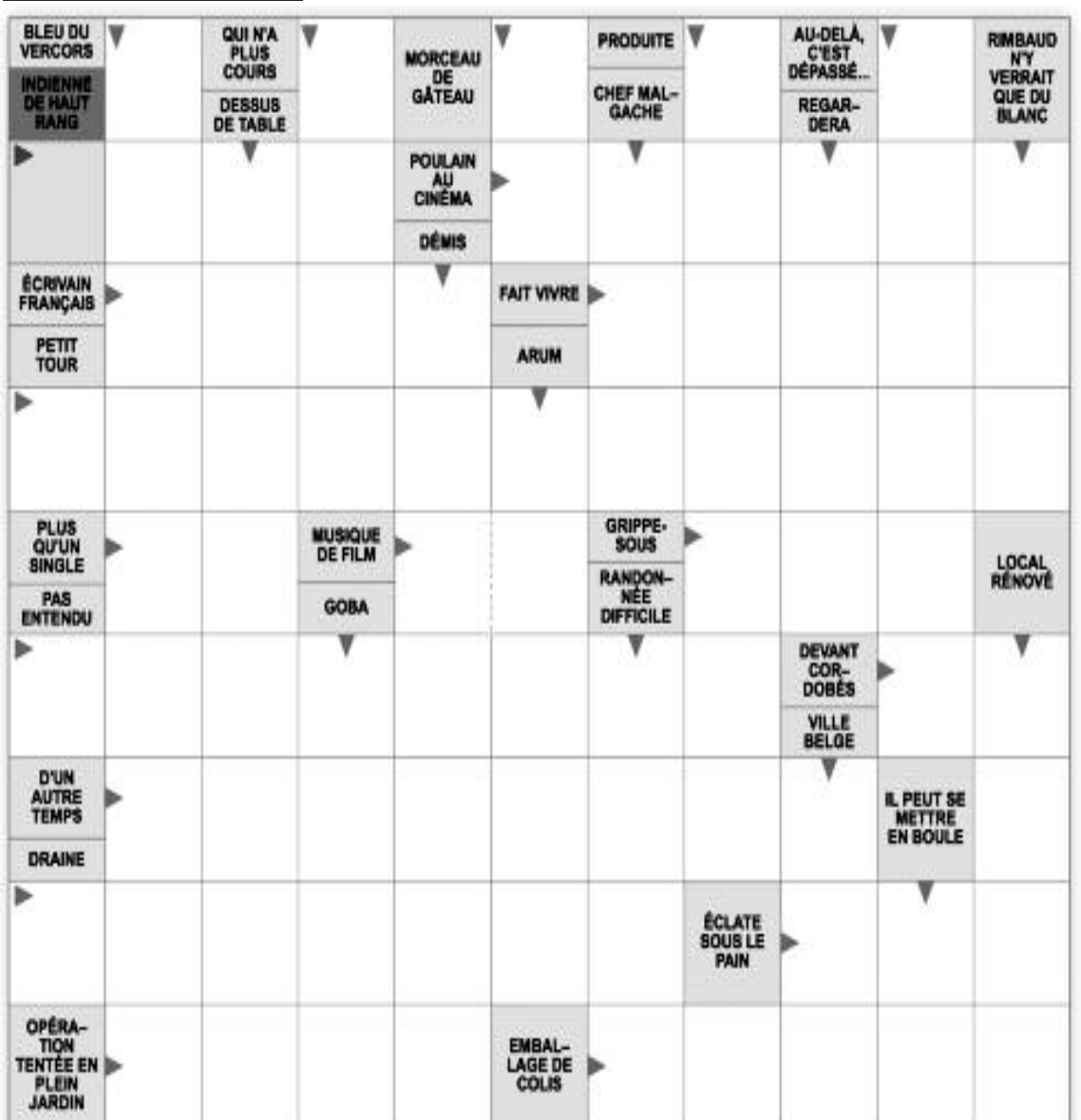


Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Jeux méditerranéens d'Oran 2022

Plantation de 2.000 arbres au village olympique

Une opération de plantation de 2.000 arbres, offerts par la conservation des forêts de la wilaya, a été organisée samedi au village olympique d'Oran, dans le cadre des préparatifs de la 19ème édition des Jeux méditerranéens que la capitale de l'ouest du pays doit accueillir en 2022, et ce en collaboration avec plusieurs organismes de la wilaya.

Le Directeur général du Comité d'organisation des Jeux méditerranéens 2022, Salim Ili, a indiqué, à l'APS, que cette opération de plantation d'arbres, qui est à sa première phase, a été lancée par le comité d'organisation des JM (CIJM) en coordination avec les bureaux d'études chargés des projets, en complément du programme déjà tracé dans le cadre du marché du village olympique, qui cible toutes les infrastructures sportives devant accueillir les JM, notamment le village olympique.

Le même responsable a ajouté que plusieurs organismes collaborent à cette opération, à savoir la protection civile, la direction de la jeunesse et des sports (DJS), les services de la wilaya d'Oran, la direction des Équipements Publics (DEP), les bureaux d'études, ainsi qu'un grand nombre de bénévoles.

Dans le même cadre, Salim Ili a indiqué que l'opération de plantation d'arbres se poursuivra dans les semaines à venir, à raison d'une opération chaque samedi, et ciblera les autres infrastructures sportives, notamment le stade olympique et les infrastructures complémentaires.

Pour rappel, les Jeux méditerranéens d'Oran devaient avoir lieu en 2021, mais ont été reportés à 2022 à cause de la pandémie du Covid-19.

A.P

La 2ème Conférence mondiale sur le genre dans les secteurs pétrolier et gazier et les mines se tiendra en mars 2021 (BM)

La Seconde Conférence mondiale sur le genre dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines aura lieu du 3 au 4 mars 2021 (Online) afin de parvenir à une égalité dans un monde en évolution, a indiqué la Banque mondiale (BM) sur son site web. La BM a relevé que le principal objectif consiste à permettre aux gouvernements, aux universités, à l'industrie et à la société civile de partager et de renforcer leurs connaissances en vue de mesures susceptibles de promouvoir l'égalité entre les genres dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. La conférence va examiner les progrès réalisés par diverses parties prenantes depuis 2018 pour minimiser les écarts entre les genres dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines et identifier les questions des droits des femmes les plus urgentes dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines, a souligné la même source. Proposer des moyens de collaborer davantage pour améliorer l'égalité entre les genres dans les industries extractives, de promouvoir un partage équitable et inclusif des bénéfices et d'atténuer les préjudices dont souffrent les femmes et les filles dans les communautés minières, figurent aussi parmi les objectifs de cette Conférence.

AMINE.R

FOOT / TOURNOI DE L'UNAF U17 (PRÉPARATION)

Algérie-Sénégal les 27 et 29 décembre à 14h30 (FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF) a fixé à 14h30 le coup d'envoi des deux matchs amicaux de la sélection algérienne des moins de 17 ans face à son homologue sénégalaise, dimanche et mardi dans le cadre de sa préparation en vue du tournoi de l'Union nord-africaine, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations-2021 de la catégorie.

Dimanche 27 décembre

Stade 5-Juillet (Alger): Algérie - Sénégal 14h30

Mardi 29 décembre

Stade 5-Juillet: Algérie - Sénégal 14h30.

TRANSPORTS

ETUSA ne réalise pas de gains mais veille à assurer son équilibre financier

Le directeur général de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), Karim Yacine a affirmé jeudi que la société ne réalisait pas des gains mais s'employait à assurer son équilibre financier. "L'ETUSA ne réalise pas de gains. Elle veille à assurer son équilibre financier uniquement", a fait savoir le Dg de cette entreprise devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN). "Cela l'a empêché de pouvoir investir", a-t-il

ajouté précisant qu'elle "souffre d'un manque de garages d'où des pertes de 30 millions Da, car les bus d'ETUSA font 1.300.000 km par an sans retour financier pour se garer aux garages de Hussein Dey, El-Harouch et Qued Smar". Il a fait savoir que le transport à Alger requiert 2000 nouveaux bus pour améliorer le service du transport public, soulignant "la nécessité d'élargir le réseau de transport en coordination avec le privé". Il a indiqué que la moyenne d'âge du parc roulant est de 9 années, d'autant

que l'entreprise exploite 118 lignes après avoir couvert les nouveaux sites d'habitation à niveau d'Alger, de Reghaia à l'est à Zeralda à l'ouest, avec une moyenne de 3 bus pour une seule ligne, mais pour un meilleur service, il faut 4 bus pour une seule ligne. Concernant les ressources humaines, le P-Dg de l'ETUSA a fait savoir que l'entreprise compte 3.000 travailleurs, à raison de 4 travailleurs par bus, ce qui avoisine la moyenne mondiale variant entre 5 et 8 travailleurs par bus. H.J

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Les universités s'équipent

Pour faire face aux exigences sanitaires liées au Covid-19, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'adapte. Il veut s'équiper pour un meilleur connexion Internet en vue d'assurer une partie des cours à distance. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdelbaki Benziane, lors d'une rencontre organisée à Alger.

« Lorsque nous avons constaté que nous étions confrontés au problème du réseau et de débit d'internet qui freinait l'enseignement à distance, nous nous sommes rapprochés du ministère de la Poste et des Télécommunications pour trouver des solutions adéquates », a déclaré le ministre. Il a relevé qu'un groupe de travail regroupant les deux ministères a été mis sur pied pour étudier la question et il a été décidé de « renouveler les équipements et nous essayons de faire le maximum pour accélérer les choses ».

« Nous avons lancé, par la même l'occasion, un cahier de charge pour acquérir ces nouveaux équipements. Nous essayons de faire le maximum pour accélérer les choses. Il ne faut pas oublier que c'est nouvelle expérience pour nous », a indiqué le ministre qui a insisté, toutefois, sur le fait que son département, à l'instar des autres institutions, a été pris « au dépourvu » par cette crise sanitaire équipements et « nous essayons de faire le maximum pour accélérer les choses ».

« Nous avons lancé, par la même l'occasion, un cahier de charge pour acquérir ces nouveaux équipements. Nous essayons de faire le maximum pour accélérer les choses. Il ne faut pas oublier que c'est nouvelle expérience pour nous », a indiqué le ministre qui a insisté, toutefois, sur le fait que son département, à l'instar des autres institutions, a été pris « au dépourvu » par cette crise sanitaire.

Il a ajouté que le problème lié à l'in-



teractivité enseignant-étudiant « est en train d'être réglé, vu que les enseignants sont en train d'acquérir des formations sur des cycles courts ».

Il a rappelé la mise en place d'un protocole qui consiste à ne pas prendre plus de 25 étudiants par bus, appelant à l'occasion les représentants des étudiants, des enseignants et des travailleurs d'alerter les autorités concernées lorsqu'il y a un problème concernant le non-respect du protocole sanitaire.

Sur un autre plan, au sujet de la suppression de certaines spécialités dans le système LMD, M. Benziane a souligné que « l'idée consiste plutôt à adapter des spécialités avec l'environnement économique et social, au vu de l'existence de nouveaux métiers comme celui du numérique ».

Le ministre a également évoqué la situation sécuritaire à l'intérieur des campus. Il a fait état d'une révision du système global des œuvres universitaires à travers ses quatre aspects, à savoir la bourse, l'hébergement, la restauration et le transport.

La rentrée universitaire a eu lieu le début du mois de décembre. Mais comme les autres secteurs, les universités se sont adaptées à la situation sanitaire.

Salid Sadia

RECRUTEMENTS

Sonatrach n'a pas supprimé « la résidence pour demandeurs d'emploi »

La société nationale des hydrocarbures Sonatrach a démenti, samedi, dans un communiqué les informations relayées par des quotidiens nationaux sur la suppression de la condition liée à la résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi aux agences de l'emploi, indiquant qu'une telle décision ne relevait pas de ses prérogatives.

« La Sonatrach dément catégoriquement les informations relayées par certains journaux quotidiens, parus le 26 décembre 2020, faisant état de la suppression par la société nationale des hydrocarbures de la condition liée à la résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi aux agences de l'emploi », précise la même source.

Pour Sonatrach, « cette information est totalement erronée et infondée » et les articles en question sont « fallacieux

», du moment que le groupe n'intervenait nullement dans les inscriptions des demandeurs d'emploi, puisque cette opération s'effectue au niveau des agences locales de l'emploi sur l'ensemble du territoire national.

« Les règles déontologiques de la presse exigent de s'assurer de la véracité de cette information avant sa publication », en se rapprochant de la direction de la Communication de Sonatrach, seul organe habilité à informer et à communiquer, a estimé la société.

« Sans s'approfondir sur les motifs ayant amené le quotidien ou l'auteur de l'article à publier une fausse information, Sonatrach se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires pour publication d'informations mensongères susceptibles de duper l'opinion publique sur un sujet sensible », a conclu le communiqué.

Air Algérie publie le programme détaillé des vols de rapatriement prévus du 23 décembre au 31 janvier 2021

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a publié jeudi dans un communiqué le programme détaillé des vols de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger prévus du 23 décembre 2020 au 31 janvier 2021.

Ainsi, les vols de rapatriement concernent la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Emirats arabes unis et le Canada, a ajouté la même source. S'agissant de la France, les vols de rapatriement seront à sens unique France-Algérie, tous les jours de la semaine (quotidien) pour les vols entre Paris Orly-Alger et Marseille-Alger, alors que les vols entre Lyon-Alger sont programmés tous les jeudis, samedis et dimanches. Les vols entre Lille-Alger seront disponibles tous les mardis, tandis que ceux entre Metz-Alger tous les samedis assurés tous les lundis à partir du 04 janvier 2021.

Pour le reste des vols prévus dans d'autres pays de l'Europe, Air Algérie a indiqué qu'ils se feront assurés dans les deux sens et concernent Alger/Frankfurt/Alger (tous les mercredis), Alger/Alicante/Alger (tous les jeudis), Alger/Barcelone/Alger (tous les dimanches), ainsi que les vols Alger/Madrid/Alger (prévus tous les vendredis à partir du 1er janvier 2021). Concernant les vols de rapatriement au départ du Moyen-Orient, les vols sont prévus aussi dans les deux sens et concernent Alger/Dubaï/Alger disponibles tous les jeudis à partir du 07 janvier 2021. Les vols de rapatriements au départ du Canada seront assurés dans les deux sens.

Alger/Montréal/Alger et affichées tous les samedis à partir du 02 janvier 2021. Les citoyens concernés devront être détenteurs d'un billet Air Algérie confirmé sur le vol de rapatriement et disposer d'une attestation de test PCR négatif 72 heures avant la date du vol, et être inscrit sur le site rpt.algerie.dz, a souligné par ailleurs la compagnie nationale.

AMINE.A